



Carlos Sánchez - Marco

# Navarra

*mon amour*

*un trône convoité par trois reines*

*ou de comment la reine Catherine de Foix  
fut évincée du trône de Navarre  
par Ferdinand le Catholique en 1512*



ediciones  
fundación  
Lebrer Blanco

*pièce de théâtre*



# *Navarra*

*mon amour*

---

*HOMMAGE*

*à S.M. la reine  
Catherine I de Navarre Foix-Grailly-Béarn*

*1470 - 1483 - 1517*

*à l'occasion du 500 anniversaire  
de son détronement  
1512*

---

**A Sa Sainteté le Pape Benoît XVI**

Lui suppliant d'accorder Sa commisération  
et de considérer l'annulation de l'excommunication décrétée  
par S.S. Jules II contre  
SS.MM. la reine Catherine I de Navarre et son époux Jean d'Albret

## TABLE DES MATIERES

À propos de l’Oeuvre .....	4
À propos de l’Auteur .....	4
Protagonistes principaux .....	5
Repères chronologiques .....	6
Contentieux dynastique dans la maison de Foix .....	8

\* \* \*

### Premier Acte

- o première scène : palais de l’ Aljafería, Saragosse ..... 9
- o deuxième scène : palais de l’ Aljafería ..... 19

**Deuxième Acte** : palais des Connétables de Castille à Burgos  
et cour du roi de France à Blois ..... 31

### Troisième Acte

- o première scène: palais des Connétables, Burgos ..... 56
- o deuxième scène: monastère d’ Iranzu, Navarre ..... 60

\* \* \*

Annexe : tableaux généalogiques :

- o généalogie dans la Maison de Foix
- o liens généalogiques de trois reines

se reporter à *Histoire Médiévale du Royaume de Navarre*”

## À propos de l'Oeuvre



retour à Index

Les guerres civiles du XVe siècle en Navarre, entre les partisans "*agramonteses*" et "*beamonteses*" avaient conduit le Royaume à une perte de prestige et à naviguer sans but dans l'histoire. La Navarre était alors devenue une monnaie d'échange en Europe. C'était donc inévitable que la Navarre s'inclinât irrévérablement soit vers l'orbite espagnole, soit vers l'orbite française.

Evincée du trône par le roi Ferdinand le Catholique en 1512, la reine Catherine I de Navarre trouve refuge dans ses territoires du versant nord des Pyrénées, la seigneurie de Béarn, le comté de Foix et d'autres fiefs, en raison desquels la reine Catherine était vassale directe du roi de France.

Trois reines avaient convoité le trône de Navarre: Catherine de Foix, reine de Navarre ; Germaine de Foix, reine d'Aragon ; et Jeanne « la Folle », reine de Castille. Décédées toutes les trois depuis déjà quelques temps, elles réapparaissent à la fin du XVIème siècle dans la salle capitulaire du monastère haut-navarrais d'Iranzu, près d'Estella. Elles vont dialoguer à l'amiable dans ce monastère sur les événements qu'elles ont vécus au moment du détronement de la reine Catherine de Foix par les armées de Ferdinand d'Aragon en 1512.

## À propos de l'Auteur



Connaisseur de l'histoire médiévale de la Navarre et des royaumes voisins, Carlos Sánchez-Marco est l'auteur de « [Histoire Médiévale du Royaume de Navarre](#) », « La Langue dans **le Crisol Navarrais** » et « **Atlas du Patrimoine Historique et Culturel des territoires sous l'autorité de Catherine de Foix, reine de Navarre** ».

Il est le promoteur de la **Fondation Lebel Blanco** ([www.lebelblanco.com](http://www.lebelblanco.com)) dont l'objectif social - à but non lucratif - est de promouvoir la connaissance de la culture historique de la Navarre.

## Protagonistes principaux



**Ferdinand** (1452-1479-1516), roi d'Aragon, appelé "le Catholique", l'époux d'Isabelle la Catholique. Il est le père de Jeanne « la Folle » reine de Castille et l'époux, de par son deuxième mariage, de Germaine de Foix.

**Germaine de Foix** (1488-1506-1533), deuxième épouse de Ferdinand d'Aragon, cousine germaine de la reine Catherine I de Navarre.

**Catherine** (1470-1483-1517), comtesse de Foix et dame de Béarn, reine de Navarre.

**Jeanne** (1479-1504-1555), appelée « **la Folle** », fille et héritière des Rois Catholiques ; de la Castille, Léon et Grenade de par sa mère Isabelle de Castille ; et d' Aragon de par son père Ferdinand. Elle va recevoir de son père en 1515 le trône usurpé en 1512 du royaume de Navarre.

**Pierre de Navarre** (+ 1522), 7<sup>ème</sup> Maréchal du Royaume de Navarre, un chef de file de la faction "*agramontesa*" dans les guerres civiles qui ont ravagé la Navarre au XVème siècle. Il ne soutint pas le changement dynastique en Navarre en faveur de Ferdinand le Catholique, en restant fidèle à la lignée de la reine Catherine. Il est mort en prison à [Simancas](#), n'ayant jamais accepté de rendre hommage ni à Ferdinand d' Aragon ni à son petit-fils, l'empereur [Charles Quint](#).

**Louis de Beaumont, III comte de Lerin** (+ 1530), chef de la faction "*beamontesa*" dans les guerres civiles qui ont ravagé la Navarre au XVème siècle. Il a appuyé le changement dynastique en Navarre en faveur de Ferdinand le Catholique.

**II marquis de Dorset**, Thomas Grey (1477-1501-1530), lieutenant-général de la flotte du roi Henry VIII d' Angleterre, qui a amené la marine britannique dans le port de Pasajes (Guipuzcoa) en Espagne pour lutter en Aquitaine, conjointement avec le roi Ferdinand d'Aragon, contre Louis XII de France.

**II duc d'Albe**, Fadrique Álvarez de Toledo (1460-1488-1531), commande l'armée de Castille à l'invasion de Navarre (1512).

**Luis XII** (1462-1498-1515), roi de France.

**Alain « le Grand », sire d' Albret** (h. 1440-1468-1522), beau-père de la reine Catherine de Navarre.



## Repères chronologiques

**1479** mort de la reine Eléonore I de Navarre (1427-1464 titulaire-1479).

**1483** mort de François I Febus de Navarre (1467-1479-1483), petit-fils de la reine Eléonore et succession dans le trône de Navarre en faveur de sa soeur Catherine, comtesse de Foix et dame de Béarn.

**1494** (12 janvier) couronnement de la reine Catherine I et Jean d'Albret.

**1500** (24 février) naissance à Gante (Pays-Bas) du futur empereur [Charles Quint](#) (1500-1518-1556-1558), fils de Jeane « la Folle » et petit fils des Rois Catholiques, Isabelle et Ferdinand.

**1504** mort d' [Isabelle la Catholique](#) (1451-1474-1504) et succession dans le trône de Castille en faveur de sa fille [Jeanne « la Folle »](#) (1479-1504-1555).

**1505** (19 octobre) capitulations matrimoniales, deuxième mariage de Ferdinand le Catholique (1452-1479-1516), avec [Germaine de Foix](#) (1488-1506-1538), cousine germaine de la reine [Catherine I de Navarre](#).

**1506** (25 septembre) mort de [Philippe le Beau](#) (1478-1504-1506), fils de l' empereur Maximilien et époux de la reine Jeanne « la Folle» de Castille.

**1509** (3 mai) naissance de [Jean d' Aragón Foix](#), fils de Ferdinand le Catholique et Germaine de Foix. Décédé peu après sa naissance.

### 1512

- o 11 avril ; mort du "héros de Ravenne", [Gaston de Foix](#), duc de Nemours et vicomte de Narbonne, petit frère de Germaine de Foix, reine d' Aragón.
- o 30 avril ; un ambassadeur du roi Louis XII de France vient à Saragosse pour annoncer à la [reine Germaine](#) la mort de son frère Gastón dans la bataille de Ravenne.
- o 8 juin ; débarquement au port de Pasajes (Guipuzcoa) de la flotte de guerre de l' Angleterre, commandée par le marquis de Dorset avec le but de s'attaquer au roi de France dans le duché d' Aquitaine, en collaboration avec les armées d'Aragon et de Castille.
- o 17 juillet ; signature du traité de Blois entre le roi de France et les ambassadeurs de la reine Catherine I de Navarre.
- o 21 juillet ; signature par le pape Jules II de deux bulles déclarant vacant le trône de Navarre.
- o 21 juillet ; des armées basque-castillanes du duc d'Albe envahissent le territoire de Navarre par la frontière d' Alava.

- 22 ou 23 juillet ; Catherine I de Navarre et Jean d'Albret s'enfuient de Pampelune pour se réfugier dans le Béarn.
- 24 juillet ; les unités armées basque-castillans du duc d'Albe se cantonnent à l'endroit dit « la Taconera », hors les murailles de Pampelune.
- 25 juillet ; les Jurats de Pampelune ouvrent les portes des murailles aux troupes du duc d'Albe, acceptant un changement dynastique dans le trône en faveur de Ferdinand le Catholique, qui considère posséder le trône « en dépôt ».
- 9 septembre ; Tudela est la dernière ville de Navarre à accepter le changement dynastique en faveur de Ferdinand le Catholique.
- octobre ; troupes "*agramontesas*" et du roi Louis XII de France envahissent le territoire de Navarre pour tenter de récupérer le trône en faveur des rois légitimes Catherine et Jean, mais ils échouent dans cette première tentative.

### 1515

- 1er janvier, mort du roi de France Louis XII (1462-1498-1515) et succession dans le trône de France en faveur de son gendre François I (1494-1515-1547).
- 11 juin, la reine Jeanne « la Folle », reine de Castille, reçoit de son père Ferdinand le Catholique le trône usurpé en 1512 du Royaume de Navarre.
- 

### 1516

- 23 janvier ; mort de Ferdinand le Catholique et succession dans le trône d'Aragon en faveur de sa fille Jeanne "la Folle"
- mars ; troupes "*agramontesas*" et bernaïses commandées par le roi Jean d'Albret envahissent le territoire de la Navarre pour tenter de récupérer le trône en faveur des rois légitimes Catherine et Jean, mais ils échouent dans cette seconde tentative.
- 11 juin, mort de Juan de Albret, roi légitime-titulaire de Navarre.

### 1517

- 12 février ; mort de [Catherine de Foix](#), reine de Navarre.
- septembre ; venue en Espagne de Charles de Gand, Seigneur des Pays-Bas, futur empereur [Charles Quint](#).

**1521** (10 mai) troupes "*agramontesas*" et du roi de France envahissent le territoire de la Navarre pour tenter de récupérer le trône en faveur de la dynastie Albret-Foix, occupent initialement Pampelune, mais ils échouent finalement dans cette troisième tentative.





## Contentieux dynastique dans la maison de Foix

A la mort de la reine [Eléonore I de Navarre](#) (1479) son fils aîné Gaston (le prince de Viane ) était mort depuis 1470. L'héritier du trône est son petit-fils François I « Fébus ». Mais celui va mourir peu après, en 1483, et la couronne passera à sa sœur Catherine.

Un oncle de Catherine, Jean de Foix, [vicomte de Narbonne](#), un autre fils de la reine Eléonore de Navarre, réclame en sa faveur les droits de succession de la maison de Foix. Il allègue qu'au moment de la mort en 1479 de sa mère la reine Eléonore de Navarre, son frère aîné Gaston était mort depuis 1470 et quelqu'un déjà décédé ne pouvait pas représenter ses descendants. Par conséquence, à la mort de sa mère la reine Eléonore, c'était lui, le vicomte de Narbonne, le descendant vivant le plus proche et devait donc être jugé meilleur héritier des droits de la maison de Foix.

Le Vicomte de Narbonne aurait pu faire cette réclamation au moment de la mort en 1479 de sa mère la reine Eléonore quand son neveu [François I « Fébus »](#) hérita la couronne de Navarre, mais il ne le fit qu'après la mort de celui-ci en 1483. En France existait une loi salique discriminatoire contre les femmes, et le vicomte de Narbonne avait donc cru plus convenient d'avancer ses prétentions au moment de l'accession au trône de sa nièce Catherine.

Les rois Charles VIII (1483-1498) et Louis XII (1462-1498-1515) favorisèrent les revendications à la succession du vicomte de Narbonne (une lignée plus accommodante aux prétentions du roi) et cherchèrent des motifs multiples pour écarter la lignée de Catherine de ses fiefs pyrénéens (comtés de Foix et de Bigorre et vicomtés de Nebouzan, Tursan, Marsan et Gabardan), dont Catherine devait rendre hommage au roi de France, et même du territoire du Béarn qui se prétendait « souverain », - bien que non-indépendent - donc non-assujéti à l'hommage au roi.

Dans l'histoire de France diverses interprétations avaient été faites du « droit de représentation » ( le traître comte Robert III d'Artois au XIVème siècle ) en ce qui concerne ces héritages comtales et ducales, et ce selon la convenance de la royauté à chaque moment.



**membre de la Société de Borda**



## PREMIER ACTE



contexte et contenu historique du scénario : présentation du conflit.

- la reine Germaine, belle et passionnée, est avide de donner un fils à son époux Ferdinand d'Aragon.
- importance historique du Royaume de Navarre :
  - entre Charlemagne et les émirs de Cordoue.
  - berceau des dynasties de Castille et d'Aragon.
  - pont médiéval entre les royaumes des versants nord et sud des Pyrénées.
- l'impossible neutralité de la Navarre.
- contentieux de succession dans la maison de Foix-Béarn.
- Louis XII appuie les prétentions de Gaston de Foix - frère de la reine Germaine – à la succession de la maison de Foix-Béarn.
- mort de Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, dans la bataille de Ravenne.
- le roi Ferdinand d'Aragon décide de forcer avec la faction navarraise des "*beamonteses*" un changement dynastique, en sa faveur, du trône de Navarre.

lieu: palais de l' Aljafería (Saragosse), cour des rois d'Aragon :

- \* première scène : chambre-bibliothèque du roi.
- \* deuxième scène : salle du trône.

temps scénique: 30 avril 1512.

les protagonistes (par ordre d'apparition) :

- Ferdinand, roi d'Aragon.
- Germaine de Foix, reine d'Aragon.
- Louis de Beaumont, III comte de Lerin (leader de la faction *beamontesa*).
- Pierre de Navarre (leader de la faction *agramontesa*).
- Catherine, reine de Navarre, comtesse de Foix et dame de Béarn.
- ambassadeur du roi Luis XII.

### **première scène du premier acte**

dans la bibliothèque du roi

Dans cette première scène, au moyen d'un dialogue entre les souverains d'Aragon - Ferdinand et Germaine – on explique au public la généalogie de la Maison de Foix, les conflits internes de cette Maison et le danger de ce que le roi Louis XII ne face entrer la Navarre dans l'orbite de la France.

Cette scène se déroule le 30 avril 1512, date historique dans laquelle la reine Germaine de Foix est informée (dans la deuxième scène) par un ambassadeur de son oncle le roi Louis XII, que son frère Gaston est mort à la bataille de Ravenne (Italie). À partir de la mort de Gaston, beaucoup d'événements vont se suivre jusqu'à l'invasion de la Navarre par le duc d'Albe le 21 juillet de cette même année 1512 (le dénouement de cette pièce de théâtre).

*En scène : FERDINAND, se trouvant seul.*

*En silence, assis, en observant un livre sur un pupitre de lecture  
Il arrive une lumière de l'extérieur.*

**FERDINAND** (*en parlant tout seul*) : Germaine, délicieuse et désirable avec ses 24 ans. Auparavant ... mon arrière-nièce, maintenant ... mon épouse. Et moi, désormais, un décrépît de 60 ans dans un berceau d'amour. Une situation adorable, une illusion inespérée.

*GERMAINE entre en scène.*

*Elle s'arrête devant un grand miroir ; elle se regarde, en ébouriffant ses cheveux .... sa beauté lui donne confiance en elle.*

**GERMAINE**: tu parlais tout seul ?

**FERDINAND** : je parlais d'amour et de ma belle reine qui me rajeunit.

*Germaine s'approche de FERDINAND; elle se place derrière lui et met ses mains sur les épaules de FERDINAND; FERDINAND prend affectueusement la main droite de GERMAINE avec sa main gauche et ils se maintiennent ainsi tandis qu'ils parlent (on-off);*

*FERDINAND avec sa main droite, peu concentré dans la lecture,  
continue de tourner les pages du livre.*

**GERMAINE** : je savais qu'aujourd'hui tu serais de bonne humeur. Tu t'es réveillé du bon pied. Sais-tu que tu m'intimides toujours ?

**FERDINAND** : parce que tu doutes de l'amour de ce vieux..  
Veux-tu que nous parlions de l'amour ... ou de la Navarre ?

**GERMAINE** : tu dois te reposer. Que lis-tu ?

**FERDINAND** : les chroniques du Royaume de la Navarre  
écrites par mon frère Charles, le Prince de Viane.

**GERMAINE** : je comprends mal la généalogie de ta famille.

**FERDINAND** : et la Maison de Foix... !! Elle n'est pas  
compliquée, mon Dieu ! . On ne sait même pas très bien qui doit  
être le comte ou la comtesse de Foix et à qui revient donc  
d'occuper le trône de la Navarre.

**GERMAINE** : tu le sais très bien, c'est mon frère Gaston qui  
doit occuper le trône. Mon petit frère Gaston, ton ennemi que tu  
crains le plus dans les guerres d' Italie, depuis qu'il commande  
l'armée de mon oncle le roi Louis de France contre la Sainte  
Ligue de Sa Sainteté Jules Della Rovere.

**FERDINAND** : je comprends toujours mal pourquoi le trône  
appartiendrait à ton frère Gaston, le vicomte de Narbonne, et  
non à ta cousine la reine Catherine.

**GERMAINE** : le premier-né de ma grand-mère la reine  
Eléonore de Navarre - ta sœur consanguine - était Gaston, le père

de ma cousine la reine Catherine. Après naquit Pierre le futur cardinal, puis mon père Jean, le vicomte de Narbonne.

**FERDINAND** : eh bien, la couronne de la reine Eléonore doit suivre la primogéniture de Gaston, non la lignée cadette de ton père le vicomte de Narbonne.

**GERMAINE** : non, les choses ne sont pas comme cela. Au décès en 1479 de la reine Eléonore, son fils aîné Gaston était déjà mort depuis quelques années, et tu conviendras qu'une personne morte ne peut pas représenter ses descendants, François et Catherine. Quand la reine Eléonore meurt, son fils Pierre est déjà cardinale et le parent vivant le plus proche était alors mon père Jean. Et tant le roi Charles VIII comme maintenant le roi Louis XII ont appuyé les droits successoraux de la lignée de mon père. Ma cousine Catherine finira par perdre tous les fiefs qu'elle détient en France, plus le Béarn et le trône de Navarre. Et mon frère Gaston, le meilleur soldat du Roi, prendra bientôt sa place.

**FERDINAND** : et si ton frère Gaston venait à mourir à la guerre (*GERMAINE retire ses mains des épaules de FERDINAND et se place en face de lui*), tu deviendrais la reine de Navarre. N'est-ce pas ? Et alors, je porterai, en plus de la couronne d'Aragon, celle de Navarre : n'est-ce pas ?

**GERMAINE** : tu le sais bien. Tu te fais distrait et tu es blagueur. L'ironie d'un homme rusé m'enchanté. (*GERMAINE s'assoit sur un petit tabouret, s'appuyant affectueusement sur les genoux de FERDINAND*). Tu le savais très bien quand tu demandas ma main au roi Louis XII à Blois, en octobre 1505. Alors tu m'as dit que tu ne pouvais pas supporter l'idée de voir ton gendre, l'archiduc Philippe de Habsbourg, devenir roi d'Aragon. Que tu voulais que je te donne un fils.

*Un silence, puis GERMAINE se lève  
et se dirige vers une fenêtre.*

Mais je veux que tu me parles maintenant de la Navarre, avant que ma cousine le reine Catherine n'arrive.

*FERDINAND se lève du fauteuil abandonnant la lecture de son livre et déambule dans la bibliothèque; GERMAINE, elle, s'assoit dans le fauteuil que FERDINAND a laissé.*

**FERDINAND** : bien que je sois aragonais, je porte la Navarre dans mon âme. Tu m'as dit que tu comprends mal la Navarre. Je vais te parler d'elle. J'ai vécu en Navarre, à Sangüesa, pendant la grossesse de ma mère et, lorsque le terme est arrivé, ma mère la reine et moi nous avons vite traversé la frontière pour venir au monde en Aragon, à Sos. Mon ère Jean II, avant d'hériter la couronne de l'Aragon en 1458, avait été roi de Navarre de par son mariage avec Blanca d'Evreux, l'héritière de Charles III sur le trône de Navarre. De ce mariage avec Blanca mon père a eu Charles, le Prince de Viane, Blanca et ta grand-mère Eléonore. Quand la reine Blanca est morte, mon père s'est remarié avec Juana Enriquez, fille de l'Amiral de Castille. Je suis né de ce deuxième mariage de mon père. Le Prince de Viane et ta grand-mère Eléonore étaient donc mon frère et ma sœur consanguins, mes demi-frères. Si Charles, Prince de Viane, n'était pas mort si jeune en 1461 - il n'avait pas encore 40 ans - il aurait hérité les couronnes de la Navarre et de l'Aragon et aurait aussi été roi de la Castille puisqu'il avait été prévu qu'il se marierait avec celle qui serait finalement mon épouse, Isabelle de Castille. La réunion des royaumes hispaniques se serait faite par la Navarre.

**GERMAINE** : raconte-moi ce qui s'est passé dans l'histoire pour que ce vieux Royaume soit si respecté. En t'entendant parler ... si aimé ?.

**FERDINAND** : les royaumes ne naissent pas du hasard. Dans leur naissance ils ont à accomplir une mission que leur a réservé l'Histoire. Et la Navarre l'a fait. Charlemagne, votre Charlemagne, notre Charlemagne, a essayé de mettre la frontière sud de ses domaines sur l'Ebre, mais un nouveau royaume - la Navarre - devait surgir pour s'interposer habilement entre les ambitieux Emirs de Cordoue et les redoutables francs d'au-delà des Pyrénées. La Navarre s'est ainsi interposée comme un coussin de sécurité entre l'Islam et les chrétiens Carolingiens et a évité ainsi des affrontements entre des civilisations antagonistes.

**GERMAINE** : quand j'étais petite j'ai entendu mon père dire que ma grand-mère - la reine Eléonore - disait que la Navarre avait été le pont d'Hispanie avec l'Europe; celle qui avait ouvert les portes pour que les reformes monacales de Cluny et de Cîteaux entrent en Navarre et en Aragon et puis en Castille et Léon; pour que l'architecture ecclésiastique romane et gothique puissent passer les Pyrénées. Et la reine Eléonore disait que la Navarre avait toujours protégé l'Aragon et elle s'est aussi sentie protégée par l'Aragon. Que l'Ebre, étant navigable depuis la mer Méditerranée jusqu'aux environs de Logroño, rendait la Navarre si ouverte aux cultures méditerranéennes. Que l'Aragon et la Navarre étaient deux royaumes où se sont fondus un bon nombre de cultures diverses.

**FERDINAND** : c'est bien ce qui se produisit. Et Ramiro, notre premier roi d' Aragon au XIème siècle, ainsi que son demi-frère Ferdinand, le premier roi de Castille, étaient fils de Sancho, le grand roi de Navarre. La Navarre a été berceau des rois. Saint Louis, roi de France, qui avait marié sa fille Isabelle avec Thibaut de Champagne, roi de Navarre, disait que la Navarre était un privilège, un pays d'accueil, d'abondance par sa richesse de cultures, par ses vergers, surprenant par son audace à descendre le bois des montagnes et le lancer dans ses rivières, par sa capacité à faire transhummer des moutons sans sortir de ses frontières, dans

les Bardenas. Je te parle du XIIIème siècle. Les pèlerins qui allaient à Saint Jacques, se fixaient en Navarre.

*Un silence prolongé*  
*GERMAINE regardant une carte.*

**GERMAINE:** rois de France et de Navarre ?

**FERDINAND :** oui, rois de France et de Navarre. À la fin du XIIIème siècle la reine Jeanne de Navarre avait été élevée à la Cour de France qui l'a ainsi protégée contre les prétentions de la Castille et de l'Aragon qui cherchaient à la faire venir sur leurs territoires pour la marier, petite fille, avec un de leurs princes et annexer ainsi la Navarre. À la fin, elle a épousé le prince Philippe, futur roi de France. Ses enfants deviendraient rois de France et de Navarre. L'Aragon et la Castille ont dû s'adapter et oublier leurs prétentions annexionnistes. Bientôt la Navarre devrait récupérer en 1329 sa propre dynastie capétienne, la branche d' Evreux, indépendante du trône de France. De cette lignée viendra le grand roi Charles « le Noble », le grand-père de ta grand-mère Eléonore. Celui qui avait donné lustre et grandeur à la cour d'Olite.

*Un silence. GERMAINE demeure pensive*

**GERMAINE:** tu me dis que la Navarre a cherché la protection de la France pour se maintenir indépendante de la Castille et de l'Aragon. Et bien, maintenant en revanche ne cherche-t-elle pas ta protection, la protection de l'Aragon et de la Castille, pour se maintenir éloignée du roi Louis XII de France ? Pour ne pas tomber dans l'orbite de la France ?

**FERDINAND :** oui, c'est cela. La Navarre fait maintenant comme l'ont fait historiquement les territoires basques qui ont toujours cherché la protection de la Castille pour éloigner les prétentions annexionnistes de la France. En tant que Señor de

Biscaye, je suis allé il y a 36 ans devant l'arbre de Guernica, en juillet 1476. Et voilà que je n'ai jamais reçu de meilleur accueil que lors du serment de fidélité et de loyauté que m'ont prêté les *Juntas* de Biscaye devant l'arbre et l'église de Sainte-Marie. Sans l'aide des basques loyaux, la Castille n'aurait jamais pu sortir victorieuse de la guerre, entamée par la France et le Portugal, pour défendre les droits de la princesse Jeanne - la fille d'Enrique IV de Castille - dans la succession à la couronne de la Castille.

Mais la Navarre est maintenant à la dérive. L'Histoire lui avait donné une raison d'être et d'exister; et maintenant, elle lui a volé son destin. Soixante ans déjà de guerres civiles, entre les *agramonteses* qui soutenaient mon père dans le trône, contre les *beamonteses* qui favorisaient mon frère, le prince Charles de Viane. La Navarre navigue sans direction, sans but. Mais la réalité du XVIème siècle l'oblige à choisir entre appartenir à l'orbite d'influence politique espagnole ou bien la française. La Navarre toute seule, elle ne peut plus se maintenir dans la neutralité.

*Un silence. GERMAINE s'assied sur un tabouret.*

**GERMAINE:** personne n'a de destin assuré dans la vie. En ai-je ? Après notre mariage nous avons séjourné presque un an dans notre royaume de Naples. Quelques jours après notre arrivée, ton gendre l'archiduc Philippe de Habsbourg est mort - c' était en septembre 1506 ? - mais tu ne t'es pas pressé pour rentrer en Castille prendre à nouveau la Régence. Tu avais forcé ton destin. Tu avais préféré rester avec moi à Naples. Tu étais à l'époque ébloui apprenant un nouveau monde d'alliances, d'intrigues, d'astuces, d'ambitions démesurées, de trahisons, de ruses. Tu voulais oublier la pratique politique de Castille. Les papes de Rome t'ont appris à faire une nouvelle politique. La Castille t'ennuyait déjà et ses nobles t'avaient tourné le dos. Personne n'a un destin assuré.



**FERDINAND:** la Navarre a toujours ressenti dans l'Histoire une filiation hispanique. Mon père s'est trompé en mariant ma soeur Eléonore - ta grand-mère - avec Gaston de Foix. Il a mis la Navarre sous l'épée de Damoclès, l'a rapprochée de l'orbite de la France. La reine, ma nièce Catherine, est en train de tomber maintenant dans le piège que ton oncle le roi Louis XII lui a tendu. Et si ton oncle soutient les prétentions de ton frère Gaston, c'est probablement parce qu'il est encore plus accommodant que Catherine envers le Roi. Donc, tu me confirmes que si ton frère Gaston arrivait à déloger sa cousine Catherine du trône, la Navarre entrerait encore plus vite sous la coupe de la France.

*Un long silence.*

**GERMAINE:** il y a maintenant presque trois ans naissait notre fils Jean. Durant sa courte vie, il a été l'héritier des royaumes de la Couronne d' Aragon. Maintenant, c'est ta fille Jeanne. Je te donnerai un autre fils et la couronne d'Aragon n'ira pas à Jeanne.

**FERDINAND :** et il sera aussi roi de Navarre.

**GERMAINE:** mais la reine de Navarre est encore ma cousine Catherine.

**FERDINAND:** oui, mais ton oncle le roi Louis XII veut placer ton frère Gaston sur le trône de Pampelune, le capitaine de ses armées en Italie, mon ennemi d'armes, l'ennemi du pape Della Rovere et de la Sainte Ligue.

Bien que ce qui se passe réellement c'est que le Roi joue avec vous tous, il sème la discorde dans votre famille de Foix. Une fois il soutient une branche de la famille, puis, tout de suite, l'autre selon les convenances de chaque moment. Maintenant il appuie ton frère Gaston. Et la reine Catherine sera finalement accusée du crime de félonie et donc privée de son héritage. C'est la norme féodale en France. Le roi Louis XII n'acceptera jamais qu'un roi

ou une reine de Navarre puisse, depuis Pampelune, contrôler les nombreux et larges fiefs que possèdent les Foix et les Albret au nord des Pyrénées. En fait, ce que cherche vraiment le roi Louis, c'est de déposséder votre famille de ses territoires au nord des Pyrénées et supprimer ainsi la souveraineté du Béarn.

**GERMAINE:** et le roi d'Aragon ne veut pas non plus voir notre famille de Foix-Béarn contrôler le royaume de Navarre à partir de Pau. Quel sera alors l'avenir de notre famille, qu'il soit Catherine la reine ou bien mon frère Gaston?

**FERDINAND :** la Navarre a toujours eu historiquement une filiation hispanique. Et le roi Louis XII ne pourra pas changer cela. Ni la Castille ni l'Aragon pourront accepter que la France étende ses frontières jusqu'à l'Èbre.

*GERMAINE en s'approchant lentement vers le miroir*

**GERMAINE:** qu'est-ce que tu vas faire pour l'en empêcher ?

*On annonce l'arrivée imminente de la reine CATHERINE de Navarre,  
en indiquant que se trouvent déjà dans le palais Louis de Beaumont  
III COMTE DE LERIN et le Maréchal PIERRE DE  
NAVARRÉ 7ème maréchal du Royaume.*

**FERDINAND :** c'est Catherine qui doit trouver la solution. Nous allons voir tout de suite ce qu'elle a à nous raconter. Nous ferons tout pour l'aider. *Les rois d'Aragon passent à la Salle du Trône.*

*Fin de la première scène du premier Acte*

retour Index



---

**deuxième scène du premier acte**



dans la salle du trône

Dans cette deuxième scène, le roi Ferdinand le Catholique rassemble dans le palais de Saragosse la reine Catherine et les chefs des factions des guerres civiles de Navarre (le leader « *beamontés* Louis de Beaumont, III comte de Lerin et le leader « *agramontés* Pierre de Navarre) pour tenter de trouver une solution à l'aspiration de « neutralité » de la Navarre dans le conflit entre le roi Louis XII de France et la Sainte Ligue du pontife Jules II dans les luttes de Milan en Italie.

Pendant cette discussion, un ambassadeur du roi Louis XII de France annonce à la reine Germaine que son frère Gaston, vicomte de Narbonne, est décédé il y a quelques jours à la bataille de Ravenne. Cette mort va précipiter les événements pour la préparation de l'invasion de la Navarre

*En scène les rois d' Aragon.*

*Entrent en scène le COMTE DE LERIN et le MARECHAL  
PIERRE DE NAVARRE.*

*Ils s'inclinent devant les rois d' Aragon.*

**FERDINAND:** Louis, mon « neveu bien-aimé ». Ton père t'a sûrement raconté les souvenirs qu'il avait de ce palais mauresque. Comme mon père ne lui donnait pas ma sœur Eléonore - ta mère - pour célébrer le mariage convenu, et ne pouvant plus attendre, ton père décida de la kidnapper. Mon père - très amusé par cette action - me racontait comment il avait fait sortir ta mère masquée par une porte dérobée du palais. Et l'emmena en Navarre sur son cheval au galop.

**COMTE DE LERIN:** moi, je continue à galoper. Mon père continua la lutte contre le Vôte, le roi don Juan, pour défendre la légitimité de son fils le prince Charles de Viane, Votre frère consanguin. Au moment de l'enlèvement de ma mère, mon père devait avoir environ 18 ans et Votre père le Roi voulait sans doute lui donner sa fille Eléonore pour tenter de se réconcilier avec la faction des « *beamonteses* ». Mais mon père était très têtu - comme moi - et très déterminé. Il pris ma mère qui était très belle, mais continua à lutter contre Votre père. C'est à cause de ça qu'il perdit sans doute la dot promise de 15.000 florins... .

**FERDINAND:** Maréchal. Votre père et votre frère Felipe sont morts des mains de la famille Beaumont. Tous deux connaissaient très bien ce palais et je me souviens de les avoir rencontrés bien souvent ici avec mon père le Roi, qui les tenait en haute estime. Votre famille a assumé avec une grande responsabilité et sans interruption depuis le siècle dernier, le commandement militaire du Royaume.

*Il fait une pause comme s'il semblait réfléchir.*

La reine Catherine est déjà arrivée à Saragosse et va bientôt nous rejoindre. Elle m'a demandé une nouvelle fois de rechercher une solution définitive à la "neutralité" de la Navarre. Mais rien ne pourrait être acquis si des guerres civiles devaient encore se poursuivre en Navarre.

Louis, mon « neveu bien-aimé », Pampelune vous est fidèle dans la lutte qu'avait commencé votre grand-père pour défendre les droits dynastiques de mon frère, le regretté Prince Charles de Viane.

Maréchal, vous continuez obstinément à défendre la cause de mon défunt père, don Juan.

Mais on compte déjà 60 ans de guerre continue en Navarre. Mon frère le prince Charles de Viane est mort depuis plus de 50

ans. Ses sœurs - les miennes – Blanche et Eléonore sont aussi décédées. Mon père le Roi est mort il y a déjà 33 ans. La légitimité dynastique de la reine Catherine est acceptée par vous et par tous les navarrais. Il y a déjà 18 ans qu'elle se fit couronner à Pampelune. Une guerre dynastique n'a plus raison d'être est elle doit terminer. Nous tous devons maintenant regarder vers l'avenir, imaginer la place qui convient à la Navarre dans ce nouveau monde qui s'ouvre en Europe. Et vous devez le faire unis avec votre reine. La lutte est finie. La Castille et l'Aragon ne peuvent pas accepter plus longtemps l'instabilité qui continue chez son voisin, le royaume de Navarre.

**COMTE DE LERIN:** Monseigneur dit bien que la guerre dynastique est finie. Mais l'Aragon et la Castille sont en guerre à Milan, alliés à Sa Sainteté contre le roi de France. Et la Navarre, à cause de la filiation française de la maison de Foix, ne doit pas être entraînée dans une lutte contre deux royaumes hispaniques et en faveur du roi de France. Si notre famille s'est distinguée dans le passé par la défense de la légitimité dynastique de votre frère Charles de Viane contre votre père don Juan, désormais elle se montrera implacable dans la lutte pour maintenir la Navarre dans la même orbite hispanique que la Castille et l'Aragon, nos royaumes frères.

Maréchal : adhérez à notre volonté de maintenir la Navarre jumelée avec les autres royaumes hispaniques.

**MARÉCHAL PIERRE DE NAVARRE:** Altesse. Nous comprenons bien que la guerre dynastique est finie, que la reine Catherine est notre reine et nous sommes ses vassaux. Et si une autre dynastie ou lignée voulait supplanter nos rois propriétaires, notre maison sera bien prête à la combattre sans défaillance. Nous acceptons et nous voulons la neutralité de la Navarre dans la lutte à Milan, comme le veulent aussi nos rois.

Sire : Cette neutralité ne peut être garantie que par des engagements formels octroyés par les royaumes voisins, la

Castille, l'Aragon et la France. En tant que Maréchal du Royaume je suis informé de certains préparatifs pour rassembler des hommes de guerre près de la frontière de la Navarre avec les territoires basques de votre Seigneurie de Biscaye. La neutralité recherchée de la Navarre doit être formalisée de façon - en premier lieu - qu'aucune attaque sur la Navarre ne puisse se produire par la frontière de votre Seigneurie.

*On annonce l'entrée de la reine de Navarre  
Entre en scène CATHERINE, reine de Navarre.*

*La reine est accueillie d'abord, chaleureusement et avec familiarité par  
FERDINAND, qui se lève de son siège et traverse la chambre pour  
l'accueillir. Il l'embrasse.*

*GERMAINE traite sa cousine avec une grande familiarité et  
tendresse.*

*Le COMTE DE LERIN et le MARÉCHAL avec grand respect  
et soumission.*

**FERDINAND:** la question qui nous réunit ici est grave, puisque la guerre en Italie est en plein essor. Sa Sainteté Giuliano Della Rovere s'est mise à la tête des armées pontificales et n'abandonnera pas la lutte avant d'évincer le roi Louis XII hors des territoires italiens. Elle attaquera également avec des armes ecclésiastiques quiconque oserait aider le roi de France.

Nous sommes honorés de recevoir en Aragon la Reine, ma nièce, et nous la recevons dans la même salle où sa mère la princesse Madeleine avait été reçue quand elle assurait la Régence du Royaume de Navarre, il y a de cela plus de 30 ans.

*la reine GERMAINE se relève et écoute  
avec intérêt et admiration le Roi son époux.*

La princesse Madeleine n'avait pas voulu venir à Pampelune pour couronner son fils François, votre malheureux frère (*en regardant la reine CATHERINE*), sans obtenir préalablement un accord entre les deux factions belligérantes, à l'époque conduites par le père du comte - mon beau-frère Louis - et Philippe de Navarre, le frère du Maréchal. J'ai alors promis à la Princesse que je mettrai toute mon influence pour que le comte de Lerin parvînt à un accord avec Philippe de Navarre. C'est ce que j'ai fait, même si la concorde obtenue fût peu durable. La Princesse me demanda à cette occasion de maintenir une présence permanente de mon autorité en Navarre. Depuis lors, certains gardiens de places fortifiées m'ont rendu hommage. Maréchal Pierre, vous étiez à Pampelune quand le roi François Fébus a pu venir pour son couronnement en l'an 1481. C'est là que le Roi vous a armé chevalier.

*On annonce discrètement l'arrivée d'un ambassadeur  
du roi LOUIS XII de France,  
mais FERDINAND indique d'un geste  
qu'on ne pourra pas le recevoir pour le moment.*

**CATHERINE:** François mourut deux ans après son couronnement et j'héritai du trône de Navarre bien que je n'aie que 13 ans. Mais les guerres ont continué et je ne pus être couronnée qu'après 11 ans d'attente. Quelques mois après avoir hérité du trône vous aviez voulu (*regardant vers FERDINAND*) me marier à votre fils aîné Jean, le Prince des Asturies. Mais ma mère, en accord avec son frère le roi Louis XII, ne donna pas son consentement à ce mariage. Le roi de France n'avait pas voulu que le futur roi de tous les royaumes hispaniques fût en même temps le comte de Foix et de Bigorre, seigneur de Béarn et vicomte d'autres fiefs pyrénéens. Le Roi avait donc manœuvré de façon à que j'épouse Jean d'Albret, un vassal du roi de France. Je suis consciente - et je le dis devant le comte de Lerin qui ne

supporte plus la légitimité de notre lignage - que mon mariage à la cathédrale de Lescar aurait dû recevoir le consentement préalable des *Cortes* du Royaume. N'est-ce pas comte Louis? .

**COMTE DE LERIN:** oui Altesse et à juste titre. Le mariage de Son Altesse dans la puissante maison d'Albret était censé renforcer l'objectif de maintenir la Navarre sous l'influence de la France. Les fors de Navarre étaient très explicites. Le consentement des *Cortes* pour une décision aussi grave que choisir un roi consort était nécessaire.

*FERDINAND modifie sa position et se montre intéressé dans la conversation, avec une expression cynique.*

Néanmoins, la princesse Madeleine avait jugé bon de réunir à Pau les Trois Etats de la Maison de Foix pour décider la question de votre mariage avec Jean d'Albret, réunion dans laquelle a été exclu le Royaume de Navarre. Face à ce grave « *contra-for* », nous avons été obligés d'abandonner notre soutien à la dynastie de Foix. C'est alors que les *Cortes* avaient déclaré que les rois de Castille et les rois d'Aragon seraient dorénavant les seuls garants pour sauvegarder les libertés du Royaume.

La Navarre subit encore le risque d'être impliquée par la France dans les guerres d'Italie, où nous serions confrontés à nos voisins, les royaumes de Castille et d'Aragon. Ce qui reviendrait à importer la guerre sur notre territoire. Parce que nous avons défendu l'idée que la Castille et l'Aragon sont désormais les garants de nos libertés - et non pas nos ennemis - tous les biens de ma famille ont été confisqués par nos Rois. Même mon père ne fût pas autorisé à mourir en Navarre, et dû trouver le repos éternel au monastère de Veruela en Aragon.

Altesse (*regardant vers la reine CATHERINE*) ; Nous pouvons cependant reconnaître la légitimité "de sang" de votre dynastie, si vous pouviez assurer une «légitimité d'exercice du pouvoir» en



négoçant des accords fermes pour obtenir la «neutralité» de la Navarre dans les conflits qui nous assaillent.

*Une longue pause.*

**MARÉCHAL PIERRE DE NAVARRE:** nous devons assurer Son Altesse que notre lignage continuera à défendre la légitimité de Sa dynastie et nous renouvelons ici le serment de loyauté et d'allégeance que nous avons offert le jour du couronnement de Leurs Altesses.

**COMTE DE LERIN:** traditionnellement, dans les guerres de Navarre, la maison noble de Peralta se joignait à la maison de Navarre. Mais ce n'est plus le cas. L'année du mariage de Son Altesse (*regardant la reine CATHERINE*) en 1484, Pierre de Peralta a accepté le point de vue des Beaumont et rendit hommage à Son Altesse (*regardant FERDINAND*) à Tarragone pour le château de Tudela. Ainsi, Madame (*regardant la reine CATHERINE*) perdra progressivement tout l'appui qui lui reste encore si on ne trouve pas une solution pour assurer la "neutralité" de la Navarre. Ici, je mets au défi le Maréchal pour qu'il recherche de son côté la "neutralité" de la Navarre, et si non beaucoup de ses partisans viendront soutenir notre cause.

*FERDINAND se relève attirant l'attention envers lui*

**FERDINAND:** la reine Germaine et moi étions arrivés à Nápoles en 1506, juste quelques semaines avant la mort de mon beau-fils l'archiduc Philippe de Habsbourg le mois de septembre. Et nous y sommes restés presque un an avant de retourner en Aragon et en Castille, où je devais assumer à nouveau la Régence. Lors de notre voyage de retour vers

l'Espagne, le roi Louis de France nous demanda à Savone, en juillet 1507, de reconnaître mon beau-frère Gaston de Foix en tant que roi de Navarre, ce que nous n'avons pas accepté (*FERDINAND regarde GERMAINE qui fait un signe de tête*). L'année suivante il proposa à Maximilien, l'Empereur des romains, une partition: la reine Catherine de Foix conserverait le trône de Navarre tandis que son cousin, le vicomte de Narbonne, mon beau-frère Gaston, prendrait l'héritage des domaines pyrénéens: Béarn, Foix, Bigorre et Nébouzan, ainsi que les vicomtés situés dans les plaines des Landes : Marsan, Tursan et Gabardan.

Avec ces deux exemples, je souhaiterais que mon "cher neveu" le comte de Lerin et le Maréchal de Navarre comprennent que le futur de la Navarre ne se joue plus en Navarre. La Navarre s'est affaiblie par ses guerres, a perdu du prestige au-delà de ses frontières et est devenu une monnaie à échanger en Europe. Son avenir se joue en Italie et en France. Nous devons tous ensemble veiller donc à maintenir l'intégrité, l'indépendance et la neutralité de la Navarre.

**CATHERINE:** comment pourrais-je ne pas être conscient qu'on a essayé de pousser la Navarre vers une négociation? Négociation que nous n'accepterons pas. Le royaume de Navarre et les fiefs et territoires de la maison de Foix-Béarn situés dans le versant nord des Pyrénées, outre la vicomté Castellbon en Aragon, resterons ensemble. Nous avons informé dans ce sens les *Cortes* de Navarre à plusieurs reprises. Nous avons subi des pressions continues. Le roi Louis de France avait demandé au Parlement de Toulouse de dicter une sentence en janvier 1510 précisant que nous, le roi Jean d'Albret et moi-même, en tant que Seigneurs de Béarn, avons commis un crime de félonie simplement pour défendre la souveraineté traditionnelle du Béarn. Une souveraineté acquise au XIVème siècle par notre ancêtre Gaston Fébus. De ce fait, le Parlement avait prononcé la confiscation de la vicomté de Béarn au profit de la couronne de

France, sous prétexte que je n'avais pas rendu l'hommage féodal à mon seigneur le roi de France, sentence qui se trouve encore en instance d'exécution judiciaire. En Espagne, Ferdinand, comme régent de Castille, continue avec l'occupation illégitime de plusieurs de nos villes dans la région-*merindad* d'Estella. Si nécessaire, nous sommes prêts à procéder à la création d'une confédération entre la Navarre et le Béarn, ce qui devrait octroyer un lien institutionnel à la relation étroite et personnelle qui existe entre le Royaume de Navarre et la Seigneurie de Béarn.

*Un silence et continue CATHERINE.*

Altesse : mes ambassadeurs m'ont assuré qu'il y a des conditions préalables de votre part pour que la Navarre puisse jouir de la paix, intégrité du territoire et sécurité, sans lesquelles il ne peut y avoir de neutralité.

**FERDINAND:** il n'y a aucune condition préalable. On doit seulement honorer les accords que nous avons souscrit au moment de votre couronnement en 1494, puis en 1500, à savoir: la Navarre devait choisir de rester dans la neutralité ; des accords d'amitié avec la Castille et d'Aragon devraient être signés ; il conviendrait que le prince Henri de Viane, âgé maintenant de 9 ans, soit envoyé à la Cour de Castille pour son éducation et son mariage plus tard avec la princesse Isabelle ou bien à la princesse Catherine ; et souscrire des engagements pour empêcher le passage des troupes étrangères par le territoire de Navarre. En cas de non-respect de ces accords, le trône de Navarre ne pourra pas compter avec l'aide de la Castille et de l'Aragon vis-à-vis de la proposition du roi Louis de France de soutenir les droits de succession de mon beau-frère Gaston de Foix, vicomte de Narbonne, à l'héritage de la maison de Foix-Béarn.

**MARÉCHAL PIERRE DE NAVARRE:** ni le comte de Lerin, ni moi-même ne voyons pas clairement si le soutien que le roi

Louis de France donne au vicomte Gaston concerne uniquement les territoires du versant nord des Pyrénées, ou s'il concerne aussi le trône de Navarre. Dans le premier cas, ce serait une question qui ne nous concernerait pas, mais s'il s'agissait de provoquer un changement dynastique en Navarre par ordonnance d'un roi de France en faveur du vicomte de Narbonne - avec ou sans le soutien de la Castille ou de l'Aragon - sachez Altesse (*regardant le roi FERDINAND*) que le comte de Lerin et la maison de Navarre seraient alors ensemble et unis pour soulever le peuple contre ceux qui assiègent le Royaume.

**CATHERINE:** c'est la «neutralité» de la Navarre qui doit nous occuper maintenant. Nos ambassades seront bientôt à la Cour de Blois pour connaître les demandes du roi de France à cet égard. Nous avons entendu les demandes de votre Altesse. Nous devons maintenant exposer les nôtres: le territoire de la *merindad* d'Estella doit être reconstitué à ses frontières d'avant l'occupation de Laguardia, Sonsierra, Los Arcos, San Vicente et d'autres lieux restés sous le contrôle de Castille depuis 1475.

**COMTE DE LERIN:** (*regardant la reina CATHERINE*) Altesse, nous sommes très heureux d'entendre des paroles qui expriment un désir d'atteindre la neutralité de la Navarre. Nous aimerions également connaître l'opinion de Son Altesse sur ce qu'il a été exposé par le Maréchal, à savoir si le soutien du roi Louis de France au vicomte de Narbonne comprend aussi le trône de Navarre

*Un long silence.*

**CATHERINE:** mon cousin Gaston, le vicomte de Narbonne, est décédé.

**GERMAINE** (*tressaillant*): Gaston?. Mon petit frère?

**CATHERINE:** j'ai reçu cette triste nouvelle à Pampelune, où est arrivé en provenance de la Cour de Blois un courrier du roi Louis de France.

*FERDINAND se lève et donne l'ordre  
de faire passer immédiatement au salon  
l'AMBASSADEUR du roi de France  
qu'on avait maintenu en attente.*

**FERDINAND:** Excellence!

**AMBASSADEUR:** (*s'adressant à la reine GERMAINE*) de par le Roi, mon Seigneur, j'ai le devoir d'informer Son Altesse la reine d'Aragon de la mort de son frère le commandant en chef des armées royales de France, le vicomte de Narbonne, Gaston de Foix-Grailly-Béarn, duc de Nemours. Aujourd'hui, le 30 avril 1512 au palais de l'Aljafería de Saragosse.

*L'AMBASSADEUR se retire.*

*GERMAINE prend la lettre et elle s'éloigne lentement vers une extrémité du Salon. Elle lit la lettre et se penche sur ses genoux dans un silence de sanglots, avec le respect de tous.*

*La reine CATHERINE s'approche de GERMAINE et la tient de ses bras, restant ensemble. Après un moment, elles quittent le salon ensemble.*

*Entre-temps sont sorti aussi de la scène le COMTE DE LERIN et le MARECHAL DE NAVARRE après avoir salué FERDINAND.*

*Mais le Roi fait un geste au COMTE DE LERIN au moment de quitter la scène pour qu'il reste dans le salon.*

*Tandis que le COMTE s'installe à l'une des extrémités du salon, FERDINAND fait venir à un aide de camp pour lui donner des instructions.*

**FERDINAND:** donnez des instructions à l'abbé Philippon pour qu'il se rende immédiatement à la Cour de Blois pour obtenir du roi Louis XII de France la reconnaissance des droits de la reine Germaine au trône de Navarre et de tous les héritages de la maison de Foix-Béarn.

*L' aide de camp se retire.*

**FERDINAND** (*s'adressant au COMTE DE LERIN*): nul doute que la reine Catherine enverra également d'urgence des ambassadeurs à la Cour de Blois. Assurez-vous d'inclure un de vos hommes dans l'entourage des ambassadeurs. Il doit nous tenir au courant des détails des négociations. Nos colombes du pigeonnier royal de Burgos seront à sa disposition.

Contactez aussi l'ambassadeur du roi Henry d'Angleterre. Il doit nous informer d'urgence sur les préparatifs de la flotte anglaise pour la campagne d'Aquitaine.

Je vous donne « cher neveu » rendez-vous à Burgos dans les meilleurs délais.

*fin de la deuxième scène du Premier Acte*

*baisser de rideau*



---

## DEUXIEME ACTE



scène unique dans un scénario double (A et B)

- \* *scénario A*, palais des Connétables de Castille à Burgos
- \* *scénario B*, cour des rois de France à Blois

période scénique : du 28 juin au 21 juillet 1512

les protagonistes (par ordre d'apparition):

*scénario A* (Burgos)

Ferdinand, roi d' Aragon  
Comte de Lerin  
Catherine, reine de Navarre  
Germaine, reine d' Aragon  
Ambassadeur Vich  
Marquis de Dorset  
Duc d'Albe

*scénario B* (Blois)

Louis XII, roi de France  
Alain « le Grand », sire d' Albret  
Ambassadeur de la reine  
Catherine de Navarre  
Abbé Philippon, ambassadeur  
de la reine Germaine d' Aragon

contexte et contenu historique du scénario : le développement du conflit

Après l'entrevue dans l' Aljafería à Saragosse, le roi Catholique – Régent de Castille – se dirige vers Burgos pour se préparer aux événements. Il va y étudier l'invasion de la Navarre, si le résultat des négociations de Blois l'y incitaient. Il reçoit à nouveau la reine Catherine de Navarre, qui vient négocier la "neutralité" de la Navarre dans le conflit armé du Milanais (Italie) entre Louis XII de France et la Sainte Ligue, à laquelle participe aussi Ferdinand le Catholique.

Ces négociations ont débuté dans le palais de l'Aljafería (deuxième scène, Acte I), mais furent interrompues par l'annonce de la mort du vicomte de Narbonne.

Pendant ce temps, la reine Catherine a envoyé son beau-père Alain d'Albret – vice-Roi et Lieutenant de Navarre – à la Cour de Louis XII à Blois ainsi que des ambassadeurs plénipotentiaires pour négocier cette « neutralité » avec le roi de France. Ferdinand a réussi astucieusement à intégrer dans la suite de ces ambassadeurs une personne qui, secrètement, va l'informer du cours des négociations. Ainsi, **théâtralement**, Ferdinand dans le « scénario A » est au courant de ce qui se passe dans le « scénario B ».

Le pape Jules II Della Rovere avait demandé à Ferdinand le Catholique et au gendre de celui-ci, Henri VIII d' Angleterre, d'entreprendre une action militaire contre Louis XII en Aquitaine (qui fait frontière avec la Navarre) pour faire diversion et pouvoir ainsi l'attaquer avec les armées pontificales dans le Milanais. Le traité que les rois Ferdinand et Henry VIII avaient signé à Westminster, le 11 novembre 1511, fait référence à cette collaboration militaire. Dans ce second acte, on va donc traiter de l'arrivée aux ports de Fontarabie et Pasajes de la flotte anglaise sous le commandement du marquis de Dorset.

Compte tenu des accords de Blois entre le roi Louis XII et les ambassadeurs de la reine Catherine de Navarre, Ferdinand le Catholique décide de lancer son offensive militaire sur Pampelune. Il examine les préparatifs avec le marquis de Dorset (qui refuse d'attaquer la Navarre), avec le duc d' Albe et avec son neveu, Louis de Beaumont (III comte de Lerin) qui ont des vues différentes sur la façon de coordonner les armées du Duc et du Comte.

La date du début de l'offensive militaire sur la Navarre dépendra de la date de signature des bulles du pape Jules II, dont le contenu est discuté avec l'ambassadeur de Ferdinand auprès du Saint-Siège. Ce deuxième acte se termine après que le public ait compris les détails de la prise de Pampelune par les troupes basque- castillanes du duc d'Albe. C'est le «dénouement» de la pièce.

scénario A  
(dans une chambre du Roi)

scénario B  
(dans une chambre du Roi)

palais des Connétables de  
Castille  
Burgos

cour du roi Louis XII de France  
château de Blois



*scénario A à Burgos*



*Sur scène : FERDINAND et son neveu et allié militaire  
Louis de Beaumont, IIIème COMTE DE LERIN.*

**FERDINAND:** je n'attends pas trop de progrès de la part de la reine Catherine. Ma nièce est brave et forte, elle va essayer sans doute de défendre l'indépendance de son trône. Ses promesses de neutralité de la Navarre sont sincères - je n'en doute pas - mais elles ne pourront pas être satisfaites. Je connais bien son beau-père Alain, le Lieutenant de Navarre, qui est allé à Blois précéder astucieusement les ambassadeurs de Catherine. Il s'entendra tout de suite avec le roi Louis et il trompera la reine de Navarre. Moi aussi, il avait tenté de me tromper quand il est venu me voir à Valence en 1488 pour demander ma protection contre la Régente de France . Le Roi et Alain se connaissent bien - parfois amis, parfois ennemis - car ils ont combattu ensemble dans la révolte des nobles contre Anne de Beaujeu, la Régente de son petit frère le roi Charles. Le Seigneur d'Albret a toujours été - et sera - dans l'orbite de la France. Je me souviens quand je suis venu libérer Fontarabie du siège de l'armée royale de Louis XI en 1476, elle était commandée précisément par Alain d'Albret. Cette fois je me méfie du seigneur d'Albret.

**COMTE DE LERIN:** Altesse, il y a déjà quatre ans que mon père est mort en exil et il repose dans le monastère de Veruela. J'avais alors voulu reprendre le combat qu'il avait mené pour d'une part récupérer notre patrimoine en Navarre confisqué par la reine Catherine et de l'autre mobiliser le peuple afin d'éviter que cette dynastie de Foix nous conduise dans l'orbite de la France. Votre Altesse m'a conseillé (*il lit quelques passages d'une lettre*) d'agir « *par des voies rusées* » - sournoisement - "*et que si je pouvais prendre quelque chose furtivement*" ici et là , récupérant ainsi peu à peu mon patrimoine, mais "*sans lancer une guerre ouverte*", sans mener une action militaire de grande envergure, sans une

confrontation majeure. Ce moment, n'est-il pas déjà arrivé, Altesse?

**FERDINAND:** une flotte de 8.000 soldats de mon fils le roi Henry d'Angleterre est maintenant en mer et débarquera bientôt dans le port de Pasajes. Avec cette aide, nous allons attaquer Louis de France en Aquitaine, comme nous y a incité le pape Jules Della Rovere dans le cadre des accords de la Sainte Ligue. Le roi Louis étant attiré en Aquitaine, les armées du Pape prendront les Milanais.

**COMTE DE LERIN:** Et la Navarre?

**FERDINAND:** «mon bien-aimé neveu», voyons d'abord ce qui se passe à Blois et ce que nous raconte la reine Catherine qui sera bientôt dans ce palais.

*passse à scénario B à Blois*

*scénario B à Blois*

*Sur scène: Louis XII de France et Alain d'Albret.*

**LOUIS XII:** le commandant de mes armées en Italie le vicomte de Narbonne, est mort comme un héros après avoir remporté la bataille de Ravenne. Grâce à cette victoire de mon neveu Gaston, le pape Della Rovere est maintenant en difficulté et il a fui le Vatican par le *passetto* pour trouver refuge dans le mausolée d'Adrien. Bientôt, il sera notre prisonnier. J'ai envoyé un courrier à ma chère nièce Germaine, la reine d'Aragon, pour l'informer de cette malheureuse nouvelle qui va l'attrister. Il y a quelques jours un abat-ambassadeur de Germaine est arrivé à Blois, sans doute pour me demander mon appui à la succession de son frère. Et maintenant vous êtes venu défendre les droits de sa cousine Catherine. J'ai deux candidatures à choisir, n'est-ce pas?

**ALAIN d'ALBRET:** Majesté. Au nom de la reine Catherine de Navarre, ma fille, je sollicite le soutien de Sa Seigneurie. L'héritage de la reine Eléonore de Navarre doit profiter à Catherine et mon fils Jean. Soutenir la branche cadette du vicomte Jean de Narbonne, puis son fils Gaston - le héros de Ravenne - et maintenant sa sœur Germaine, la reine d'Aragon, est un suicide pour la France.

*le Roi écoute attentivement*

La reine Germaine de Foix est l'épouse de votre ennemi Ferdinand, roi d'Aragon et Régent de Castille. Germaine peut encore lui donner un fils qui occuperait et les trônes des royaumes de la Couronne d'Aragon, et tous les vastes territoires de l'héritage de la maison sur le territoire de la France. Il s'agirait purement et simplement d'une expansion du royaume d'Aragon vers le versant nord des Pyrénées.

Paradoxalement, ces puissants rois aragonais deviendraient alors vassaux des rois de France en raison de leurs fiefs situés sur le territoire de la monarchie française. Cela provoquerait les mêmes conflits que ceux qui se sont produits lorsque la duchesse Eléonore d'Aquitaine apporta son duché à la couronne d'Angleterre au XIIème siècle. Les rois d'Angleterre ayant parfois refusé de faire allégeance aux rois de France, des guerres ont suivi pendant des siècles. Engager à nouveau la France dans ce type de guerres féodales avec les royaumes d'Espagne serait beaucoup trop coûteux et porterait un grand préjudice pour la France. Ce serait la ruine de la monarchie française.

En revanche, le soutien de Sa Majesté à notre cause dynastique ferait de nos rois Catherine et Jean non seulement des fidèles vassaux du roi de France en raison de leurs fiefs pyrénéens de la maison de Foix et des fiefs de la maison d'Albret, mais aussi des

alliés fermes de la monarchie capétienne en raison du territoire souverain de Béarn et du royaume de Navarre. La France ne peut sceller une alliance d'amitié avec la Navarre que si la couronne est portée par Catherine et Jean. C'est Votre seule option, Sire. Si la reine Catherine devait abandonner le trône de Navarre, ce Royaume risquerait de tomber inévitablement et définitivement dans l'orbite des royaumes réunis de l'Espagne.

**LOUIS XII:** Vous avez toujours été un homme bien persuasif et tenace. Mais, par Dieu que vous avez bien exposé vos arguments. Toutefois, vous ne jugeriez pas bien la situation si vous pensiez que je vais appuyer la reine Catherine de Navarre sans exiger qu'elle ne se conforme strictement à ses obligations légales envers le roi en tant que comtesse de Foix et de Bigorre et vicomtesse de Nébouzan, Marsan, Tursan et Gabardan.

**ALAIN ALBRET:** Sa Majesté n'a pas mentionné la seigneurie souveraine de Béarn.

**LOUIS XII:** on attend les ambassadeurs de la reine Catherine pour discuter d'autres questions, bien que nous sachions qu'ils sont venus principalement pour obtenir des garanties efficaces sur la "neutralité" du royaume de Navarre, une garantie que la couronne de France ne pourra jamais accorder.

*passé à scénario A à Burgos*

*scénario A à Burgos*

*Entre en scène la reine CATHERINE de Navarre,  
qui est reçue par FERDINAND avec des signes évidents d'affection,  
de respect, mais aussi avec condescendance.*

**CATHERINE:** mon royaume restera dans la “neutralité” que nous avons cherchée depuis notre sacre à Pampelune il y a 18 ans. Nous avons envoyé des ambassadeurs à Blois avec des instructions pour négocier avec le roi Louis les conditions pour assurer une neutralité effective du royaume de Navarre dans les guerres d'Italie, ce qui devrait vous plaire en tant que roi d'Aragon et Régent de Castille. Comme dans d'autres périodes de l'histoire, la Navarre saura se rendre utile et loyale en se plaçant entre des royaumes ennemis comme le sont maintenant la France, la Castille et l'Aragon.

Ferdinand, il faut être conscient que le roi de France doit d'abord confirmer son soutien à la légitimité dynastique que je représente dans la maison de Foix-Béarn, maintenant que votre beau-frère, le vicomte de Narbonne, est décédé à Ravenne.

**FERDINAND:** Catherine. Il est trop tard pour que les questions de légitimité dynastique monopolisent notre attention ou penser que l'avenir de la Navarre puisse être décidé par les luttes dynastiques entre les factions « *agramontesa* » et « *beamontesa* » qui ont ravagé la Navarre depuis plus de 60 ans. Il n'est plus temps de régler par les armes le futur de la Navarre. La Navarre navigue sans destinée. Peut-être qu'elle a même perdu la raison d'exister que l'Histoire lui avait accordée il y a sept siècles.

**CATHERINE:** Ferdinand, je ne peux pas accepter ces idées.

*Entre en scène la reine GERMAINE qui s'approche de sa cousine  
CATHERINE s'asseyant à côté d'elle, restant en silence  
avec un intérêt pour suivre la conversation.*

**FERDINAND:** la Navarre est entrée maintenant dans un concert international dans lequel la relation entre la France et Castille-Aragon va déterminer son avenir. La Navarre a perdu du prestige à cause de tant de guerres civiles et elle devient seulement

une monnaie à échanger en Europe. Dans une Europe où apparaissent maintenant de grands Etats - plus forts, unitaires et mieux gérés - sur les ruines de la féodalité. Déjà le roi Charles VIII m'avait suggéré de garantir la neutralité de la Navarre en faisant couronner ses rois conjointement par les rois français et espagnols, une sorte de co-protectorat que, comme vous le savez, j'avais refusé. Également, vous êtes bien consciente combien à partir de 1497 - toujours sous le règne du roi courtois et affable Charles VIII - la diplomatie française avait proposé de nous offrir la Navarre en échange de retourner à la couronne française le Béarn et d'autres territoires de votre lignée de Foix. J'ai aussi refusé cette proposition. Et encore - et vous devez bien vous en souvenir - en novembre 1497 j'ai reçu à Alcalá de Henares une ambassade dirigée par le seigneur de Clérieux qui me proposa de diviser le royaume de Naples, m'assignant la Calabre et réservant au roi Charles l'option d'échanger sa portion de Naples pour la Navarre. Rappelez-vous que j'ai n'avais pas accepté de mettre la Navarre et Naples dans la balance de l'échange.

La France cherche maintenant la suprématie en Europe. Et pour réussir dans cet objectif elle doit s'emparer d'abord de vos territoires pyrénéens de la maison de Foix, ainsi que des fiefs de la lignée de votre époux Jean d'Albret. Et le roi Louis essayera aussi d'incliner la Navarre vers l'orbite de la France. Mais il devra apprendre que la Castille et l'Aragon - maintenant réunis et heureux de l'être - ne consentiront jamais à ce que une partie essentielle de l'âme "hispanique" - la Navarre - tombe dans le domaine royal français. On ne va pas satisfaire l'éternel rêve de Charlemagne d'avoir la rivière Ebre comme frontière sud de la France. Et la France ne pourra non plus arracher les nobles et loyales provinces basques que la Castille a toujours protégées et continuera à protéger.

**CATHERINE** (*interrompant* **FERDINAND**): nos ambassadeurs à Blois obtiendront du roi Louis les accords

nécessaires pour apaiser vos peurs et ainsi la Navarre pourra jouir de la neutralité souhaitée, neutralité qui doit également être reconnue par les royaumes de Castille et d'Aragon.

**FERDINAND:** Catherine, vous savez bien que votre oncle le roi Louis ne renoncera jamais à l'hommage que vous lui avez rendu en raison de vos comtés de Foix et de Bigorre et des vicomtés de Nébouzan, Marsan, Tursan et Gabardan. Et aussi par les vastes fiefs de la maison de votre mari Jean d'Albret. Vous ne pouvez pas oublier qu'à cause des hommages rendus au Roi vous êtes obligée de vous battre aux côtés des armées du roi des Français contre le pape Jules Della Rovere et la Sainte Ligue, dans laquelle participent aussi la Castille, l'Aragon et l'Angleterre. Et si vous refusez de le faire, vous serez accusée du crime de félonie et donc privée des vos fiefs en France. Vous serez confrontée et amenée à choisir entre ces territoires du versant nord des Pyrénées ou le trône de Navarre. Il est impossible que vos ambassadeurs à Blois puissent éviter cette réalité. Souvenez-vous comment une princesse de Navarre et reine d'Angleterre, Isabelle, qui avait au XIVème siècle proposé au roi de France de séparer le duché d'Aquitaine - qui serait attribué à son fils le comte de Chester et prince de Galles - de la couronne d'Angleterre que portait son époux, le roi Edouard. Proposez alors des héritiers différents pour le trône de Navarre et pour vos fiefs en France.

*Un silence, puis FERDINAND continue*

C'est vous, Catherine, qui avez rendu hommage et serment de vassalité au roi Louis. Et vous êtes consciente que le roi Henry d'Angleterre se propose d'attaquer le roi Louis de France, conjointement avec les armées de Castille et d'Aragon, dans le territoire du duché d'Aquitaine. Le Roi peut donc exiger de vous, sa fidèle vassale, l'octroi d'aide dans cette action militaire qui va être conduite dans le cadre des guerres d'Italie. Avez-vous dans ce cas l'intention d'impliquer la Navarre dans une guerre qui ne la

concerne pas, uniquement parce que sa reine est en même temps vassale du roi de France ?. Et si le Roi vous accordât maintenant le duché de Nemours après la mort de Gaston, rendriez-vous hommage dans ces circonstances au Roi des Français ?.

Catherine. Votre responsabilité est historique ! Vous devriez choisir entre le royaume de Navarre et vos fiefs comtals en France. La « neutralité » de votre Royaume est inconciliable, incompatible, avec le maintien sous l'autorité d'une même personne de vos fiefs en territoire de la France.

*Un longue silence*

*CATHERINE montre une profonde inquiétude  
la reine GERMAINE s'approche de CATHERINE*

**GERMAINE** : Catherine, tu sais que j'ai également envoyé un ambassadeur à Blois pour obtenir de mon oncle le roi Louis XII sa reconnaissance de l'héritage de la maison de Foix qu'avait réclamé mon frère Gaston. Mais je suis réaliste et je sais que maintenant que je suis la reine d'Aragon, le roi Louis ne pourra donc plus soutenir la lignée de mon père Jean et de mon frère Gaston, les vicomtes de Narbonne. Après mon mariage avec son ennemi Ferdinand, notre lignée n'obtiendra plus le faveur du Roi de France. Le Roi choisira de cautionner ta lignée familiale et donnera raison à tes ambassadeurs. Je souhaite de tout mon cœur que tu puisses obtenir pour la Navarre les meilleurs accords pour préserver son indépendance et sa neutralité. N'oublies pas que notre cousine la reine Anne est à Blois et elle peut certainement t'aider.

*CATHERINE montre émotion et satisfaction  
pour les paroles de sa cousine GERMAINE.*

*passé à scénario B à Blois*



*scénario B à Blois*

*Entre en scène un ambassadeur de la reine de Navarre.  
Il salue respectueusement le Roi et plus amicalement ALAIN  
D'ALBRET  
qui va rester observateur, totalement silencieux,  
pendant l'audience de l'ambassadeur.*

**LOUIS XII:** durant ces dernières semaines où vous séjourniez à la Cour, vous avez senti l'amour qu'on a ici pour le Royaume de Navarre et Leurs Majestés Catherine et Jean. Je connais par les officiers de la Cour vos revendications, mais détaillez-les devant le Roi.

**AMBASSADEUR:** Son Altesse la reine de Navarre salue Monseigneur et sollicite respectueusement que le duché de Nemours lui soit de nouveau attribué et maintenu à perpétuité dans la dynastie régnante de Navarre, ainsi que cela fut depuis la concession de ce titre par le roi Charles VI de France au roi de Navarre Charles III le Noble, depuis plus d'un siècle.

**LOUIS XII:** Excellence, avez-vous d'autres demandes à nous faire de la part de la reine Catherine ?

**AMBASSADEUR:** nous avons reçu des instructions pour obtenir reconnaissance de cette demande avant d'en formuler d'autres à Sa Majesté.

**LOUIS XII:** communiquez à la Reine que, plus que jamais, le Roi souhaite maintenir une étroite amitié avec les rois de Navarre et informez-la que je lui reconnais non seulement le duché de Nemours, mais aussi l'héritage entier de la maison Foix-Béarn ainsi que de la branche navarraise de la maison d'Evreux.

**AMBASSADEUR:** notre Reine sollicite l'annulation de la

sentence du Parlement de Toulouse, par laquelle nos Seigneurs les vicomtes de Béarn avaient été reconnus coupables du crime de félonie et condamnés à la perte du territoire de Béarn en faveur du Roi. De même, la Reine requiert que Votre Majesté mette fin aux incursions de l'armée royale dans ses fiefs pyrénéens, incursions qui avaient été conçues pour soutenir la cause du vicomte de Narbonne, aujourd'hui décédé à Ravenne.

**LOUIS XII:** communiquez à la Reine que je confirme officiellement dans cet acte la souveraineté du territoire français du Béarn, sans que les Vicomtes de ce territoire aient à rendre allégeance à la personne du roi de France, et cela sans préjudice des droits de la Couronne. Et communiquez aussi à la Reine que nos armées mettent dès maintenant un terme à leurs actions militaires dans tous les territoires de la comtesse et vicomtesse Catherine, les troupes devant se retirer immédiatement des dits territoires.

**AMBASSADEUR:** Majesté, la Reine demande respectueusement la reconnaissance par Monseigneur de la neutralité du royaume de Navarre dans tous les conflits, armés ou de diplomatie, entre les royaumes voisins.

**LOUIS XII:** le roi de France respectera et soutiendra toujours la neutralité du royaume de Navarre, ce qui implique que doivent être annulés et invalidés tous les pactes et accords qui permettent la possession en « *contre-for* », de la part de la Castille, de certaines villes dans la région-*merindad* d'Estella en Navarre. Et puisque la neutralité doit aussi impliquer une égalité de traitement avec tous les royaumes voisins et de ne favoriser aucun d'entre eux, la France doit exiger que le Royaume de Navarre déclare des hostilités au Royaume d'Angleterre si la flotte du roi Henry qui se trouve en mer, devait débarquer dans la zone frontalière du royaume de Catherine avec l'intention d'envahir les terres du duché d'Aquitaine. En ce qui concerne les fiefs pyrénéens de la

maison de Foix, communiquez aussi à la comtesse de Foix que l'allégeance qu'elle a rendue à notre Couronne implique une alliance militaire pour défendre la France contre les attaques de la Ligue du pape Della Rovere.

Et j'ordonne que tout cela dit et communiqué soit consigné dans un traité à soumettre le 17 juillet à ma signature et celle de l'Ambassadeur Plénipotentiaire de la reine Catherine de Navarre.

*Le Roy demande la présence de l'Ambassadeur  
de la reine Germaine d'Aragon*

**LOUIS XII:** Ambassadeur-Abat Philippon, communiquez à la reine Germaine, ma chère nièce, que le roi de France n'oubliera jamais les services que son frère, le héros Gaston, a donnés à la Couronne avec son âme et son corps et qu'il gardera toujours la Reine dans son cœur.

*L'AMBASSADEUR fait semblant de vouloir parler,  
mais il est escorté à la porte de sortie de la salle.  
Ce que le public devrait interpréter comme le fait que le Roi ne  
reconnait plus les droits de succession de la maison de Foix  
en faveur de la lignée de la reine GERMAINE,  
maintenant l'épouse de son ennemi FERDINAND.*

*passé à le scénario A à Burgos  
et on éteint le scénario B à Blois*

*ce 2ème acte continue en un seul scénario*

*A Burgos, au moment de l'ouverture de la scène, la reine  
CATHERINE de Navarre est en train de quitter la salle. Sa*

*disparition de la scène doit être interprétée par le public comme si elle avait de fait perdu la partie de la négociation sur la «neutralité» de la Navarre.*

*Restent en scène FERDINAND et le COMTE DE LERIN.  
Compte tenu des informations provenant de la négociation de Blois,  
ils sont déjà déterminés à préparer l'invasion de la Navarre.*

**COMTE DE LERIN:** Vous aviez raison, Altesse. Les négociations de Blois ont confirmé vos craintes. Le traité d'amitié qui va être signé par les ambassadeurs de la reine Catherine et le roi Louis XII enfreint les fors de Navarre puisqu'il n'a pas été prévu de soumettre ce nouveau traité à l'approbation des *Cortes* du Royaume. Le roi Louis exige des comtes de Foix l'observation de l'hommage qu'ils lui avaient rendu. Très habilement, le Roi n'a pas eu d'objection à proclamer la neutralité du royaume de Navarre, mais pas celle de leurs rois qui, en raison des territoires qu'ils possèdent dans le versant nord des Pyrénées, sont soumis à la suzeraineté du roi de France et doivent donc se joindre à la France dans sa lutte contre la Sainte Ligue. La reine Catherine a vu la question de la même manière que nous. Quand elle a pris congé de Monseigneur, son visage montrait une profonde préoccupation. Il n'y a pas de doute que la Reine a finalement compris que la neutralité de la Navarre serait de facto incompatible avec le maintien de ses devoirs vasallatiques en raison de ses fiefs en France. Son beau-père Alain d'Albret a gagné sans doute la bataille de Blois et nos Rois ne pourront pas conserver une neutralité. Nous ne devons pas laisser l'initiative du côté français, car les armées du Roi pourraient conquérir la Navarre sans que nos Rois s'y opposent. Votre Altesse doit se lancer sans délai à occuper le trône de Navarre.

**FERDINAND:** «mon neveu bien-aimé»: Vous êtes irréductible et vous ne montrez pas de subtilité. Vous êtes de bonne race navarraise, comme votre père. On peut abattre les murailles,

percer les portes, conquérir ou s'emparer des lieux, des châteaux, des palais, des tours et des maisons fortifiées, mais on respecte les trônes des rois. Les rois Catherine et Jean ont décidé de conserver leurs fiefs sujets à l'hommage du roi de France, même si cela met en péril imminent la neutralité du royaume de Navarre. Il n'y a pas d'autre solution dans ce cas que de forcer un changement dynastique sur le trône qui restera intact. Mais la légitimité d'un changement dynastique ne peut être accordée que par le Pape, qui a le pouvoir absolu sur terre. Pendant mon séjour à Naples, j'ai appris à cultiver celui qui peut «donner et priver les royaumes». Rappelle-toi Louis: «Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux. Et tout ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux». Les trônes ne sont pas susceptibles d'être conquis, mais le Pape peut annuler le devoir d'obéissance que les sujets doivent à leurs rois dans des situations considérées comme schismatiques. Le Pape peut briser le lien de vassalité qui lie le peuple avec son souverain. C'est donc avec l'aide du pape Jules Della Rovere que nous réaliserons un changement dynastique sur le trône de Navarre. Il ne s'agit pas d'une conquête.

*le COMTE DE LERIN garde silence et  
montre admiration envers FERDINAND  
FERNANDO continue :*

Étant donné que Catherine ne pourra jamais obtenir la «neutralisation» de son Royaume, il n'y a plus d'autre solution que l'hispanisation de la Navarre. La Navarre doit se réunir avec les autres royaumes hispaniques. Sans elle, la Castille et l'Aragon se trouveraient orphelins. Sans elle, la tradition historique aura été agressée.

*FERDINAND fait entrer dans la salle son*

*AMBASSADEUR VICH auprès du Saint-Siège*

**FERDINAND** (*d'un ton autoritaire*): Excellence, il est bien connu que le pape Della Rovere promulgue des bulles pontificales sans trop de circonspection. N'est-il pas vrai que le Pape finança certains de ses grands projets architecturaux du Saint-Siège avec des subventions obtenues en échange d'émission de bulles d'indulgences?. Cela ne coûte pas plus cher à Sa Sainteté que le parchemin et l'encre. Si je comprends bien, il est prévu bientôt la signature de nouvelles bulles du pape Giulio Della Rovere. Où en sommes-nous?.

**AMBASSADEUR VICH**: le Pape prépare deux bulles qui devraient être pertinentes pour les actions envisagées par la Sainte Ligue. Une première bulle autorisera l'occupation temporaire de la Navarre pendant que dure l'expédition militaire en Aquitaine, évacuant le Royaume au terme de cette expédition. Une autre bulle est ponctuelle et applicable dans le cas où les armées des rois de Navarre viendraient rejoindre les armées du roi Louis XII de France pour lutter contre les armées de Castille et d'Angleterre, les membres de la Sainte Ligue. Cette bulle pontificale incorpore une peine conditionnée d'excommunication envers tous ceux qui participeraient comme alliés du roi Louis de France, par exemple, les comtes de Foix et rois de Navarre. Et tous ceux qui résisteraient, seraient dépouillés de leurs dignités, honneurs, fiefs et privilèges, ainsi que leurs villes, fortifications, et terres, rendant public tous leurs biens qui pourraient être alors saisis par le premier occupant. Cette bulle doit légitimer l'acquisition d'un trône déjà déclaré vacant et délié des souverains considérés comme ennemis de l'Eglise, par exemple, les comtes de Foix.

**FERDINAND**: Excellence, la signature suivi d'une immédiate

publication ne doivent pas être retardées. Nous restons dans l'attente de vos nouvelles.

*L'AMBASSADEUR quitte la scène*

*On annonce l'arrivée du  
MARQUIS DE DORSET,  
qui entre en scène.*

**FERDINAND:** *(il se lève et il se déplace à mi-chemin de la salle pour saluer affectueusement le MARQUIS, qui se penche avec beaucoup de respect pour le père de sa reine Catherine d'Aragon).* Donnez-moi des nouvelles, Marquis, de mon vénéré roi Henry et de ma fille bien-aimée votre Reine.

J'ai été informé du débarquement de l'armée anglaise dans le port de Pasajes. Marquis, dites-moi, combien d'hommes ont débarqué? Les armes et les chevaux vous seront fournis par le duc d'Albe.

**DORSET:** Sa Majesté le Roi salue Monseigneur avec une affection filiale et met à disposition de la Sainte Ligue son armée qui a débarqué le 8 juin, certains navires au port de Pasajes, d'autres à Fontarabie. Les deux ports sont maintenant bloqués et protégés. L'armée campe dans la petite vallée de Renteria, et aussi proche de la rivière Bidassoa, en vue de la France. Notre Reine, votre fille bien-aimée, jouit de la plus grande affection des Anglais et me charge d'offrir à Sa Majesté son respect et son amour filial.

**FERDINAND:** Marquis, tout est bien. Tout se trouve en bon ordre pour conduire nos armées à la reconquête du Duché d'Aquitaine, un territoire indûment enlevé à leurs ducs, les rois d'Angleterre, par le roi Charles de France depuis près de 60 ans. Pourtant, un sérieux revers vient d'arriver. Les Rois de Navarre ont convenu d'une alliance militaire avec le roi Louis de

France. Le duc d'Albe considère donc risqué en ce moment d'entrer en Aquitaine sans protéger l'arrière de notre armée. Le roi de France pourrait attaquer efficacement nos armées en utilisant comme base la Navarre. Nos stratèges militaires sont d'avis que nos armées doivent d'abord être dirigées vers la Navarre dans le but d'obtenir des forteresses comme otages pendant la campagne militaire d'Aquitaine. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions assurer - forcer dans ce cas - la neutralité promise de la Navarre dans le conflit entre le roi Louis de France et la Sainte Ligue.

**DORSET:** Monseigneur. Les ordres que j'ai reçus du Roi concernent seulement la participation de son armée à la campagne d'Aquitaine. Le Roi n'a pas considéré une invasion de la Navarre.

**FERDINAND:** Marquis, je prends note des ordres du Roi mon fils que je respecte. Toutefois, dis-moi Marquis, si l'armée du duc d'Albe était attaquée par le roi de France sur le territoire de la Navarre, pourrait-on compter avec le secours de votre armée ?

**DORSET:** sans doute. Ce serait considéré comme une attaque contre la Sainte Ligue.

*le MARQUIS prends congé de FERDINAND  
et quitte la pièce.*

*FERDINAND demande la présence de  
Fadrique, IIème DUC D'ALBE, qui entre en scène*

**FERDINAND:** Nous étions convaincus que l'armée du roi Henry n'aurait pas voulu participer à l'occupation temporaire de la Navarre, et c'est bien cela. Nos désirs sont comblés. Seules les armées de Castille participeront, avec une aide importante de



soldats basques. Mais la présence de Dorset proche de la frontière est providentiel. Tant que l'armée anglaise demeurera stationnée à côté de la frontière avec la France, les armées du roi Louis n'oseront pas s'approcher de la Navarre - même pas par des endroits éloignés de la côte, tel que Roncevaux où la vallée de Roncal - pour empêcher notre occupation du Royaume et l'obtention de forteresses-otages. Duc Fadrique, cela correspond bien à votre stratégie et je vous en félicite. Nous nous réjouissons de cette collaboration involontaire et fraternelle de l'armée du roi Henry.

Quelle est maintenant la situation de l'armée ?

**DUC d'ALBE:** tel que convenu, l'armée est actuellement cantonnée à Vitoria. Notre Capitaine Général de la Frontière de Navarre, don Juan de Silva, a appelé tous les conseils des communes, les magistrats, et les notables de la très noble et loyale province de Guipuzcoa pour enrôler des soldats basques dans l'armée castillan. En quelques jours, environ 3.000 soldats d'infanterie de Guipuzcoa et 1.000 d'Alava se joindront à Vitoria sous le commandement du capitaine Diego Martinez. Le territoire de Biscay enverra au moins 2.000 hommes sous le commandement des seigneurs d'Abendaño et Butron.

**FERDINAND :** excellent, Duc. Et l'armement et l'intendance ?

**DUC d'ALBE:** les *Juntas* d'Alava et Guipuzcoa s'acquittèrent à la perfection de la promesse de porter jusqu'à la frontière de Navarre les pièces d'artillerie, les armes et les munitions, tout en approvisionnant la ville de Vitoria en viande, vin, blé et avoine, de façon à ce que la ville soit prête et capable d'accueillir les troupes castillanes. Les représentants des *Juntas* nous accueillirent dans les portes de Vitoria avec beaucoup de respect et révérence. Par la frontière de l'Aragon 3.000 soldats d'infanterie et 400 cavaliers pénétreront sous le commandement de votre fils, l'archevêque de Saragosse. Cette armée de

l'Archevêque doit couper la route en provenance de Mauleon en Soule qui, traversant les Pyrénées, descend par Isaba vers la vallée de Roncal.

**FERDINAND:** L'armée doit rester à Vitoria jusqu'à ce qu'elle reçoive de nouveaux ordres. Louis (*s'adressant au COMTE DE LERIN*), c'est maintenant le moment de coordonner l'intégration de vos troupes sous le commandement du duc Fadrique.

**COMTE DE LERIN:** Altesse, mes troupes de fidèles navarrais ne doivent pas faire - et ne feront pas - partie de l'armée castillanne. Je n'accepterais pas non plus que nos hommes forment l'arrière-garde de l'armée du Duc. Il est bon et nécessaire par contre que nos troupes se déplacent en avant-garde, guidant l'armée du Duc qui ne connaît pas le terrain.

**DUC d'ALBE:** Altesse, doit-je comprendre que le comte de Lerin suggère l'existence de deux armées distinctes pour procéder à la conquête?

**COMTE DE LERIN:** (*pendant que FERDINAND écoute attentivement et surpris, presque amusé*) Duc Fadrique, vous n'êtes pas bien préparé pour conduire l'action qui nous confie Son Altesse, puisqu'il ne s'agit pas de mener à terme une conquête quelconque. Les rois de Navarre ont mis en danger la neutralité de la Navarre en accordant au roi Louis de France une alliance militaire qu'ils sont obligés de respecter en raison de l'allégeance rendue au Roi. L'armée basque-castillanne que vous aller commander doit se placer derrière nos soldats navarrais pour soutenir notre détermination à mener à bien un changement de dynastie sur le trône du Royaume en faveur de don Ferdinand, qui est désormais le seul garant de nos libertés. Cette détermination est la nôtre, celle des navarrais. Votre mission est

uniquement de nous apporter un soutien efficace par l'intimidation que suscite votre armée.

*FERDINAND regarde attentivement le DUC D'ALBE en attendant avec curiosité sa réaction aux paroles du COMTE DE LERIN.*

**DUC d'ALBE:** Monseigneur. Les propos du Comte me déconcertent. Etant donné que ...

*le DUC est interrompu par FERDINAND*

**FERDINAND:** «mon bien-aimé neveu», vous dites bien qu'il ne s'agit pas d'une conquête, mais de pourvoir le trône de Navarre avec une nouvelle dynastie qui puisse faire cesser la guerre civile qui pèse sur la Navarre depuis au moins 60 ans. Une dynastie qui garantisse le maintien d'une filiation hispanique du Royaume telle qu'elle a été façonnée pendant des siècles. Mais, dites-moi mon neveu, une fois que vous serez arrivés avec vos navarrais devant les murailles de Pampelune, en avance sur le Duc et son armée. Ne serait-ce pas le moment de céder l'avant-garde à l'armée du Duc ?

**DUC d'ALBE:** Monseigneur ...

*le DUC est de nouveau interrompu par FERDINAND qui fait un geste au le COMTE DE LERIN pour qu'il réponde.*

**COMTE DE LERIN:** non Altesse. Ce ne sera pas non plus le moment de céder au Duc l'avant-garde des armées. Nous apercevrons Pampelune à partir de notre camp dans la forteresse voisine d' Arazuri et j'ouvrirai moi-même le portail des murailles de Pampelune pour permettre l'entrée de mes hommes. Pampelune nous est fidèle, dévouée et loyale et pendant

longtemps elle a eu mon père comme son chef politique et militaire, attributs qu'on me reconnaît dans la ville malgré les années passées en exil. Le Duc devra camper à l'extérieur des murailles - dans la Taconera, entre les portails de Sainte Engrace et celle du Marché - durant au moins 24 heures jusqu'à ce que la ville soit prête à accueillir son armée de soldats et chevaliers basque-castillans. Et le Duc devra porter attention à ce qu'on ne fasse entendre aucun coup de fusil ou d'artillerie depuis la Taconera. Absolument aucun. Ce n'est pas une guerre, pas une conquête. Le Duc devra attendre patiemment en dehors des murailles jusqu'à ce que les Jurats des bourgs et moi-même l'invitent à entrer pacifiquement en ville.

**DUC d'ALBE:** Altesse. La détermination du Comte est une qualité militaire que je ne devrai pas ignorer dans notre campagne et assurément elle révèle une bonne connaissance de la réalité de la Navarre que - je dois l'admettre - je méconnaissais. Mais nous ne devons pas non plus ignorer le fait que les paroles du Comte puissent masquer des risques et des situations imprévues qui devront être analysées et évaluées en tenant compte de la force de notre armée. Le scénario envisagé par le Comte peut se transformer en un autre, selon le déroulement des événements qui ne sont jamais complètement prévisibles. Donc, permettez-moi de considérer d'autres éventualités.

**COMTE DE LERIN:** Duc, un seul risque important doit être pris en considération dans l'analyse des incertitudes et contingences. Les Rois se trouvent en ce moment à Pampelune. Si lors de l'approche de nos armées à Pampelune les rois Jean et Catherine choisissaient de rester dans la ville et décidaient de mobiliser la population pour résister à notre siège, les portes des murailles ne me seraient donc pas ouvertes à ce moment-là. Mais cette possibilité est peu probable et en tout cas, l'abandon ou la permanence des Rois à Pampelune nous sera déjà connu au plus tard au moment de notre étape et repos à Irurzun,

à l'extrémité de la vallée de Burunda, à une distance d' environ cinq lieues de Pampelune. Nous connaîtrions à ce moment si le roi Louis avait décrété ou non la mobilisation de ses armées pour venir en aide à ses alliés de Navarre, ce qui est peu probable à cause de la menace que représente la puissante armée du marquis de Dorset, campée près de la frontière. Les Rois vont assurément fuir vers le Béarn en utilisant la route de Roncesvaux qui mène vers Saint Jean Pied de Port, dans la Basse Navarre, ou bien la route de la vallée du Roncal vers la Soule. Et ils devraient quitter Pampelune bien avant que nos troupes soient en vue. Autrement, s'ils ne prenaient pas suffisamment d'avance sur leur chemin, ils seraient facilement appréhendés dans leur fuite. En d'autres termes, nos armées ne doivent pas s'approcher de Pampelune avant que les Rois l'aient abandonnée.

**FERDINAND:** Duc, depuis ma naissance en 1452, trois comtes de Lerin ont conduit la défense de la légitimité dynastique sur le trône de Navarre. Le premier et le deuxième, contre mon père et en faveur de mon frère, le prince Charles de Viane. Et le troisième, mon « bien-aimée neveu » pour arrêter la pendule qui entraîne la Navarre, non pas vers la neutralité et la continuité de son indépendance politique, mais vers la dépendance du roi de France et l'incorporation inévitable de la Navarre à la France qui étendrait alors ses frontières jusqu'à l'Ebre. Et dans toutes les luttes qu'ils ont menées, ces Comtes de Lerin ont toujours montré de grandes qualités d'audace et de bravoure, ainsi que de diplomatie et d'habile stratégie politique et militaire. Duc Fadrique, la proposition que réclame et exige le Comte doit être respectée et soutenue avec notre armée. Il s'agit bien d'une affaire entre Navarrais.

**DUC d'ALBE:** Je me plie et je m'incline, Altesse.

**COMTE DE LERIN:** une fois que le peuple de Pampelune aura accepté la présence de nos forces à l'intérieur des murailles, il

ne doit y avoir aucune violence, encore moins des pillages. Duc, faites-le bien savoir à vos soldats, surtout les soldats basques d'au-delà de Guipúzcoa, habitués aux pillages, incendies criminels et raids sur nos villages frontaliers. Pampelune n'est pas une conquête, elle n'est pas une ville ennemie.

Il ne m'appartiendra pas de représenter Son Altesse à Pampelune, mais plutôt vous, Duc, en tant que chef de ses armées. Je me positionnerai à côté des Jurats des bourgs au moment où vous auriez à les solliciter de rendre hommage à Son Altesse. Je peux vous assurer que si l'entrée dans la ville se déroule sans violence, les habitants de Pampelune s'accommoderont de se déclarer les sujets de Son Altesse. Mais leur sens de l'honneur les empêchera de se déclarer des vassaux, puisqu'ils ont déjà fait allégeance aux rois Catherine et Jean, et qu'eux seuls peuvent annuler le serment reçu du peuple.

Monseigneur, les habitants de Pampelune requerront en échange de recevoir des assurances du Duc afin que ses fors et privilèges anciens soient préservés, perfectionnés et améliorés, jamais transgressés ou enfreints. C'est seulement après l'acceptation de ces engagements de la part du Duc que pourront être convoquées les *Cortes du Royaume* pour qu'elles puissent approuver et faire prendre effet un changement dynastique en faveur de Son Altesse.

**FERDINAND:** par cet acte, je donne mandat au Duc pour qu'il déclare aux Jurats de Pampelune sous la foi du serment les engagements que vous avez signalés. Et aussitôt que toutes les villes et villages du Royaume auront accepté ces engagements, je viendrai en Navarre pour confirmer en personne le dit serment et recevoir - si non l'allégeance - du moins le serment de loyauté envers moi.

**COMTE DE LERIN:** Si tout se fait comment prévu, il faudrait s'attendre à ce que beaucoup de ceux qui ont suivi historiquement

les Gramont et les lignages des maisons de Navarre et de Peralta viendront reconnaître le changement dynastique en faveur de Monseigneur.

**DUC d'ALBE:** peut-on fixer une date pour nos actions? .

**FERDINAND:** si le traité de Blois est signé comme prévu le 17 juillet et si Sa Sainteté le pape Giulio Della Rovere signe les bulles pontificales quatre jours plus tard, comme le prévoit notre ambassadeur Vich, l'armée de Vitoria devrait franchir la frontière de Navarre le 21 juillet.

**COMTE DE LERIN:** selon ce calendrier, alors ..., les armées devraient s'approcher de Pampelune le 23 et traverser le 24 la rivière Arga. L'armée du duc pourrait alors se trouver le 25 à l'intérieur des murailles de Pampelune.



*fin du deuxième Acte*

*baisser de rideau*

---

## TROISIÈME ACTE



### première scène du troisième acte

Une fois perpétré le changement dynastique sur le trône de Navarre, le roi Ferdinand, malade et persuadé qu'il n'arrivera pas à avoir encore d'enfants avec sa seconde épouse Germaine, cède le trône de Navarre à la couronne royale de Castille, Léon et Grenade dont a hérité sa fille, la reine Jeanne « la Folle », à la mort en 1504 de sa mère Isabelle la Catholique.

Si Ferdinand avait eu un fils avec la reine Germaine, il aurait placé le trône de Navarre sous la Couronne d'Aragon (à hériter par ce fils) plutôt que sous la Couronne de Castille (héritée par sa fille Janne), et dans ce cas on n'aurait pas réalisé l'union de tous les royaumes hispaniques.

lieu: salle du trône du palais des Connétables de Castille (Burgos).

temps scénique: 11 Juin 1515.

les protagonistes principales :

- reine Jeanne « la Folle » de Castille, Léon et Grenade et dame de Biscaye.
- II duc d'Albe
- Louis de Beaumont, III comte de Lerin

contexte et contenu historique du scénario :

l'abaissement du rideau de l'Acte II est le «dénouement» du conflit. Le public aurait compris que l'armée du duc d'Albe est entrée à Pampelune, effectuant un changement dynastique dans le Royaume. Plusieurs développements sont survenus depuis le deuxième acte:

- les rois de Navarre, Catherine et Jean, évincés du trône de Navarre en juillet 1512, ont fui de Pampelune en prenant refuge à Sauveterre de Béarn.
- le trône de Navarre est temporairement occupé par Ferdinand d'Aragon, qui considère le tenir « en dépôt ».
- en octobre 1512 des troupes « *agramontesas* », béarnaises et gascognes du roi de France échouent dans l'objectif de récupérer le trône de Navarre.
- le roi Louis XII de France est décédé le 1er janvier 1515, son gendre François I lui succède.
- Ferdinand, persuadé qu'il n'arrivera plus à avoir d'enfants avec sa seconde épouse Germaine, transmet le trône de Navarre à la Couronne Royale de Castille, Léon et Grenade, héritée par sa fille Jeanne « La Folle » à la mort de sa mère Isabelle de Castille.
- le Roi Catholique se trouve en mauvaise santé et va mourir en janvier 1516, six mois après cette scène à Burgos.



**DUC d'ALBE:** sur la recommandation de notre Seigneur don Ferdinand, roi d'Aragon, je fais ici acte de présence comme si le Roi lui-même était venu, devant Son Altesse, avec le mandat que je porte dans mes mains, mandat qu'il a écrit de sa propre main avec une plume d'oie, et dont je fais ici la lecture :

«Ma fille bien-aimée, Reine Souveraine de Castille, de Léon et de Grenade: Vous savez de quelle façon Nous avons dû nous conduire dans le Royaume de Navarre, en raison de l'alliance que les souverains Catherine et Jean avaient scellée avec le roi Louis de France. Alliance schismatique qui empêchait que notre Saint-Père puisse récupérer la place de Bologne et son comté et district et d'autres villes, raison par laquelle nous étions obligés d'agir, selon le droit de cette Sainte Ligue, contre ceux qui s'y sont opposés. Et parce que, en raison de cela, Sa Sainteté avait émis des bulles pontificales qui déclaraient vacant le trône du Royaume de Navarre, nous avons dû l'occuper en le gardant en dépôt ou fiduciaire jusqu'à pouvoir fournir au dit trône une Couronne qui puisse garantir les libertés et les fors des navarrais, ainsi que les principes que défendent l'Eglise et la chrétienté par Sa Sainteté. Ainsi, les Jurats de Pampelune, en prenant comme témoin le Comte de Lerin, et pour ne pas encourir les peines et les censures que Sa Sainteté réserve aux rebelles qui défient notre Sainte Mère Église avec armes et clameurs, ont remis les clefs de la ville au Duc Fadrique d'Albe. Toutes les villes du Royaume ont ensuite rendu hommage à ma personne qui a reçu le trône de Navarre en dépôt.

Et maintenant il est bon de transmettre ce Royaume de Navarre à ma Reine Jeanne, notre fille et Dame Souveraine, pour que dès

maintenant, pendant sa vie et encore après sa vie, elle incorpore et conserve encore incorporé et leurs successeurs le conservent aussi et ainsi encore incorporé, à la Couronne Royale des Royaumes de Castille, de Léon et de Grenade ".

**JEANNE:** Duc, communiquez à Son Altesse, mon père et mon Seigneur le Roi, que j'accepte de recevoir le trône vacant du Royaume de Navarre et de ce fait je l'intègre et l'incorpore à la Couronne Royale.

**COMTE DE LERIN:** Altesse, le Roi don Ferdinand a pris des engagements sous promesse solennelle et serment qui ont été loyalement acceptés en Navarre par les *Cortes du Royaume*, selon les fors anciens du Royaume.

**JEANNE:** formulez, Comte, ces engagements.

**COMTE DE LERIN:** L'incorporation du trône du Royaume de Navarre à votre Couronne Royale doit se faire sous forme d'« *union en pied d'égalité* » avec les autres royaumes de la Couronne et de façon à ce que la Navarre soit toujours maintenue comme un « *royaume en lui-même* », en conservant son caractère propre, dans les lois, territoire et administration, en maintenant toujours actives toutes leurs anciennes institutions, et ne modifiant leurs fors ancestraux qu'avec le consentement de son peuple, et seulement pour les « *améliorer* », jamais les dégrader. Et si ces anciens fors devaient être détériorés, ou si l'un ou l'autre des Royaumes ou Seigneuries qui composent actuellement votre Couronne Royale devaient la quitter, les *Cortes du Royaume* pourraient installer une nouvelle dynastie sur le trône de Navarre.

**JEANNE:** Comte, vous êtes autorisé à transmettre à vos Jurats et *Cortes* que la Couronne Royale honore le serment octroyé par de mon père et mon Seigneur, le roi Ferdinand.

**COMTE DE LERIN:** nous transmettrons les propos de Son Altesse aux *Cortes du Royaume* qui devront se réjouir. Néanmoins les *Cortes* mettront ces propos et garanties en suspens en attendant que Son Altesse se présente devant une assemblée des *Cortes* en vue de renouveler de Ses propres mains et bouche le dit serment et de recevoir en retour le serment de fidélité à Sa Couronne.

*fin de la première scène du troisième Acte*



## deuxième scène du troisième acte



lieu : dans la salle capitulaire du monastère navarrais d' Iranzu (Estella), avec trois trônes.

temps scénique: (fiction) fin du XVIe siècle lorsque Henry III de Navarre – arrière petit-fils de la reine Catherine de Navarre - va hériter en 1589 le trône de France (Henri IV).

les protagonistes:

- Jeanne « la Folle », reine de Castille.
- Germaine de Foix, reine d'Aragon
- Catherine de Foix, reine de Navarre, détrônée en 1512.

vestiaire et costumes (très élégants):

- Jeanne de Castille, vêtue dans le style de la mode espagnole du dernier tiers du XVIème siècle qu'avait beaucoup influencé toute l'Europe, avec des vêtements serrés, corsage serré, couleurs foncées et avec un col de fraise ou collerette.
- Catherine de Navarre avec une robe "*compromis élisabéthain*" anglaise qui s'était répandu également dans toute l'Europe, la fraise s'ouvrant par le devant pour afficher le charme du décolleté et coiffée en arrière de la tête à *la Médicis*.
- Germaine d'Aragon élimine totalement la fraise et montre très généreusement son décolleté.

contexte et contenu historique du scénario:

- les trois reines sont décédées. Elles reparaissent des années plus tard dans le monastère.
- elles conversent et font des réflexions sur plusieurs questions:
  - l'âge qu'elles avaient au moment de la mort de chacune.
  - la reine Jeanne ne savait pas que la reine Germaine avait eu une fille Isabelle avec son fils Charles, le futur empereur Charles Quint.
  - les folies de l'amour et la passion des femmes.
  - combien les femmes sont discriminées dans les héritages aux trônes, avec ou sans la loi salique.
  - la vie de Catherine de Navarre après avoir été évincée du trône de Navarre.
  - comment l'empereur Charles Quint avait eu des remords quant à la façon dont son grand-père Ferdinand d'Aragon s'était emparé du trône de Navarre
  - la question des bulles pontificales.

- comment l'empereur Charles Quint avait voulu marier son fils Philippe avec Jeanne d' Albret, petite-fille de la reine Catherine I de Navarre.
- origine historique et situation après 1512 de la Basse Navarre au nord des Pyrénées.
- comment Jean, le fils de la reine Germaine, s'il n'était mort peu après sa naissance en mai 1509, aurait hérité les royaumes d'Aragon et de Navarre.
- comment la reine Catherine de Navarre aurait pu épouser le fils aîné des Rois Catholiques, unissant ainsi tous les royaumes hispaniques.
- la reine Jeanne « la Folle », avait-elle appris la mort de son père Ferdinand?.
- pourquoi la reine Jeanne « la Folle » n'avais pas voulu gouverner son pays ?.
- la reine Jeanne « la Folle » avait elle soupçonné qu'elle avait usurpé le trône de Catherine de Navarre?.

*les trois reines entrent en scène  
elles parlent en marchant, avant de s'asseoir sur leurs trônes.*

**CATHERINE:** Je comprends mal tout ce qui s'est passé.

**JEANNE :** Dans ton cas, tout est clair : on t'a bien chassée du trône j.

**CATHERINE:** j'ai régné pendant près de 30 ans sur la Navarre j

**JEANNE :** et moi, depuis 1515 jusqu'à ma mort en 1555, ce qui fait au moins 40 ans.

**GERMAINE:** oui, nous avions voulu toutes les trois être reine de Navarre. (*s'adressant à Jeanne*) Toi, Jeanne, tu regnais sur la

Castille et l'Aragon, mais sans gouverner et bien enfermée à Tordesillas, n'est-ce pas ?.

**JEANNE** : personne ne me dérangeait là-bas.

**CATHERINE**: (*s'adressant à Germaine*): tu étais la reine d'Aragon, puis vice-reine de Valence, mais tu n'aies pas parvenu à atteindre ton rêve de devenir reine de Navarre. Parce que tu n'avais pas pu donner un fils à Ferdinand.

**GERMAINE**: pouvoir, pouvoir ... bien sûr que j'aurais pu (*en riant*). C'est peut-être Ferdinand qui n'avait pas pu. Le pauvre, il est probablement mort d'avoir trop mangé tant de chocolat noir, des noix, des noisettes et des amandes ... et comment il a aimé manger les « criadillas », ces testicules de taureau qu'on lui conseillait pour me satisfaire (*toutes les trois reines rient*). Le ginseng et les herbes de basilic et valériane lui faisait très bon effet ... .

**CATHERINE**: et toi, petite princesse de Foix, si belle et si jeune, tu avais aussi besoin de les prendre?

*les trois reines rient à nouveau  
pendant qu'elles commencent à s'asseoir sur les trônes.*

**JEANNE** : Dites-moi. En quelle année êtes-vous mortes?

**CATHERINE**: laissez moi réfléchir. J'ai été veuve pendant environ un an ou un peu moins. Mon mari Jean est mort quelques mois après ton père Ferdinand en 1516. Donc, j'ai du mourir en 1517 quand j'avais 47 ou 48 ans.

**GERMAINE**: je suis morte en 1536, au même âge que Catherine, 48 ans. Quel âge aviez-vous Jeanne lorsque vous êtes décédée en 1555?

**JEANNE:** j'étais beaucoup plus âgée que vous, déjà 76 ans. J'ai toujours su que j'avais eu beaucoup plus d'expérience dans la vie que vous deux.

*Les reines sont déjà assises.*

**GERMAINE:** J'ai l'impression que nous avons beaucoup de choses à nous raconter. Jeanne par exemple, donne l'impression qu'elle n'a jamais appris la naissance de sa petite-fille, l'infante Isabelle.

**JEANNE :** (*pensive*) je ne connais aucune autre infante Isabelle que ma sœur aînée, la reine du Portugal, ou ma propre fille, la reine du Danemark.

**CATHERINE:** Oui Jeanne, Germaine avait eue une très belle fille que tu n'avais jamais rencontré.

**JEANNE:** une fille de Germaine ? . Vous dites «ma petite-fille »?. Germaine avait eue seulement un fils, Jean, qui mourut peu de temps après sa naissance. J'avais à l'époque environ 30 ans. Je me souviens très bien. Si cet enfant n'était pas mort il m'aurait arraché les royaumes de la Couronne d'Aragon et, sans doute, la Navarre aussi. Assurément on n'aurait pas alors accompli l'union que j'avais réussi à faire de tous les royaumes hispaniques.

**GERMAINE:** quelques dix ans après la mort de mon fils Jean j'ai eu une fille Isabelle. Son père était votre fils Charles.

*Un silence*

*Catherine et Germaine fixent de ses yeux Jeanne.*

**JEANNE** : maintenant vous plaisantez avec moi, je vous vois venir ... . Nous sommes ici pour parler de choses vraies ... .

**GERMAINE**: Ce fut un grand secret. (*s'adressant à Jeanne*). Tu m'avais présenté ton fils Charles à Burgos, dans le palais des Connétables de Castille, peu de temps après son débarquement en provenance des Pays-Bas. Tu te souviens, vers la fin de l'année 1517 ? C'était quelques mois après la mort de Catherine à Mont-de-Marsan. Tu avais lu à ton fils la lettre que ton père Ferdinand avait écrite peu de temps avant de nous quitter lui demandant de ne pas m'oublier, de prendre soin de moi, de me permettre de vivre dans sa Cour puisque, après sa mort, je n'aurais pas où aller. Votre fils a pris soin de moi et j'ai senti une grande affection pour lui. Il fut une personne extraordinaire, très affectueux avec moi, mais surtout cultivé, compétent, doué, responsable et ayant reçu un enseignement et une éducation extraordinaires. Sa tante Margaret s'était occupée de trouver les meilleurs enseignants à Gand: Desiderius Erasmus, le futur pape Adrian VI ... .

Ton fils Charles ne parlait presque pas les langues romance hispaniques : Il se plaisait à étudier la grammaire castillanne de Nebrija et à parler un peu avec moi. Hors les leçons, dans nos rencontres d'amour, nous parlions en romance français d'oïl que nous connaissions tous les deux et en occitan béarnais que je lui apprenais. C'est à cause de mon accent reçu de Fernando que ton fils Charles avait acquis un petit accent et des expressions et tournures de phrases navarro-aragonais.

Lorsque le cardinal Cisneros ne voulut pas me céder les quatre villes - Santa Maria de Nieva, Olmedo, Madrigal, et même Arevalo - que Ferdinand m'avait assignées dans son testament, c'est grâce à l'insistance de ton fils Charles que je les obtenu.

**CATHERINE** : ce fut un grand secret bien gardé qui n'était pas arrivé à Tordesillas. Germaine était si éprise d'amour, qu'il fallut la marier vite pour éviter un scandale.



**JEANNE** : Oui, je sus qu'elle avait épousé le marquis de Brandebourg, que mon fils Charles nomma Capitaine Général de Valence, et toi Vice-Reine. Lorsque tu épousas mon père et que tu devint enceinte, j'ai été profondément attendrie et émue, même si votre enfant allait me priver de l'héritage du royaume d'Aragon. Mais je ne pouvais pas imaginer qu'après mon père tu tomberais amoureuse de mon fils Charles, l'Empereur, le petit-fils de ton premier époux j. Germaine ... .

**GERMAINE**: oui, il fallut que j'épouse quelqu'un de l'entourage de Charles, pour mieux tenir secret ma folie d'amour.

**JEANNE** : toi aussi Germaine, tu avais subi les folies d'amour comme moi? Mais qu'est-ce qui nous arrive aux femmes? Ne pouvons-nous aimer comme le font les hommes?

**GERMAINE**: non Jeanne. Nous ne devons pas aimer comment eux. L'amour des hommes consiste vraiment à nous dominer, nous posséder, c'est une conquête, mais ils ne savent pas recevoir notre amour. Ils ont peur lorsque nous leur parlons. L'amour d'un homme c'est une autre chose. C'est du sexe sans envoûtement. C'est intolérant, délicieux ... Mais nous ne devons pas aimer comment les hommes.

**CATHERINE**: Ce qui nous arrive franchement c'est que les hommes ont eu l'habileté de nous maîtriser. Ils nous ont subjuguées, captivées et asservies, parfois même tyrannisées. Telle est la vérité. Nous avons toujours vécu sans recevoir d'instruction - de l'éducation oui, mais pas d'enseignement et d'érudition sauf peut-être dans les lettres - toujours enceintes et avec peu de choses dans la tête et trop dans le cœur. A chaque fois que nous avons voulu nous mettre en valeur, ils savaient mieux comment gouverner le peuple. Nous ne sommes guidées que par notre intuition ... et notre jalousie. Les hommes ont la

tête bien faite et ils savent agir adroitement, habilement et avec félonie et astuce. Ils sont perfides, sournois et tyranniques ... ils peuvent nous dominer. Et le pire de tout c'est que nous avons toujours accepté ça bon gré, mal gré, tout en croyant que nous arrivassions à contrôler la situation para derrière les coulisses.

**JEANNE** : C'est exact. Tu dis bien. J'étais éperdument amoureuse, passionnément folle. La passion que j'avais pour mon mari Philippe n'avait pas de limite. Ce fut l'émotion la plus belle de ma vie, mais avec la passion je recevais également le mépris et le rejet. Deux choses qui te détruisent lorsqu'elles surviennent ensemble : amour et mépris, amour et mensonge, amour et humiliation, amour et rejet. L'impuissance vous trouble, et elle finit par devenir une obsession. A la fin, tu acceptes sa déloyauté pour le garder... .

Oui, je suis devenu folle mais seulement d'amour et de mépris. Quand Philippe me faisait l'amour j'éprouvais une folie déchaînée et délicieuse, exaltée et hallucinée, mais je me sentais en même temps angoissée et négligée, abandonnée, rejetée. J'ai fini par détester mon mari, je le haïssais et depuis lors je n'avais pas voulu avoir de rapports sexuels avec les hommes. Je ne me suis jamais remariée, je n'ai plus aimé un seul homme. Plus jamais on a caressé mon corps. Et je n'ai pas accepté non plus que les hommes m'aiment. Je subissais en silence ma douleur et ce silence tuait le désir sexuel. Mon père me donna beaucoup d'affection et de confiance et il me trompa. Philippe me donna beaucoup de passion et il me trompa. Et mon fils Charles me donna beaucoup de douceur et respect et il me trompa aussi. Personne ne pouvait me mépriser à Tordesillas. La-bas, toute seule, loin de tout, j'étais bien.

**GERMAINE**: mais la loi salique française qui ne permettait pas aux femmes de régner n'avait pas d'équivalent en Castille et en Navarre. Peut-être oui en Aragon. Certainement pas dans notre maison de Foix.

**CATHERINE:** J'ai régné en Navarre, mais je n'ai pas exercé vraiment d'autorité sur mes sujets. A l'époque j'ai pensé que c'était dû à l'incessante situation de guerre que vivait la Navarre, mais maintenant je vois clairement qu'il a toujours été ainsi avec les femmes. On a toujours cherché à éloigner les femmes du gouvernement. Regardez au XIVème siècle : le roi Louis de France et de Navarre avait eu une fille, Jeanne. On ne la laissa pas régner. Au Parlement de Paris, il y a eu un débat dans lequel on dit des choses comme cela: *« voyez-vous dame ou donzelle commander les armées, impure chaque mois, grosse chaque année ?. Et tenir tête aux vassaux, alors qu'elles ne sont point capables de faire taire les chaleurs de leur nature? la France est trop noble royaume pour tomber en quenouille et être remis à femelle".*

Les droits de succession n'ont été respectés que lorsqu'il s'agissait d'un héritier mâle assez fort, parce qu'autrement il aurait pu également être privé du trône. A la mort de la reine Blanche de Navarre, son mari - mon arrière-grand-père - l'infant Juan d'Aragon, n'as pas laissé régner son fils le prince Charles de Viane sur la Navarre , ni sa fille Blanche à la mort de Charles, ni sa fille Eléonore - notre grand-mère - à la mort de Blanche. Pendant 38 ans, jusqu'à sa mort en 1479, don Juan a usurpé le trône de Navarre. Son fils Ferdinand - ton père (*regardant Jeanne*) - a fait la même chose avec toi Jeanne. Il l'avait apprise de son père don Juan. L'illégitimité dynastique - les affronts à la légitimité - ont été habituels au XVème siècle. Et quand une reine n'avait pas eu d'enfant, elle était dédaignée à la cour, comme une vache sans son petit veau. La pauvre princesse Berengère de Navarre, qui épousa le roi Richard Cœur de Lion d'Angleterre et n'avait pas eu d'enfants, on lui déniait même sa pension comme veuve et elle finit retirée dans l'abbaye Piété-Dieu qu'elle avait fondée.

**JEANNE :** le fait que ma mère la reine Isabelle puisse avoir gouverné en Castille fut un cas exceptionnel, comme furent aussi exceptionnels sa préparation, son caractère, sa formation et sa

détermination avec les nobles du royaume et les prélats. Chez les femmes, on n'accepte pas la médiocrité. C'est comme dans la nature. Dès qu'une reine se montre faible, elle finira par être dépossédée, ou enfermée comme moi à Tordesillas (*tous rient*). Je n'étais pas faible, au contraire, j'avais beaucoup de caractère. Mais je n'aurais jamais aimé gouverner. Même mon fils Charles était d'accord pour m'écarter du gouvernement. J'étais la Reine, mais avec quel plaisir j'ai laissé mon fils régner.

**CATHERINE:** Saint Paul a dit « *les femmes doivent garder le silence dans l'église* » ce qui nous empêchait d'assumer des fonctions hiérarchiques dans l'enseignement et le ministère.

**GERMAINE:** (*en changeant le sujet*) la perte du trône avait changé ta vie, Catherine. Tu avais pris refuge avec ta famille dans la belle ville de Sauveterre, dans le versant nord des Pyrénées, sur votre territoire souverain du Béarn. Tu te souviens que nous nous sommes rencontrés dans le sanctuaire de Notre-Dame de Sarrance en vallée d'Aspe. Il y avait aussi la duchesse d'Alençon, Marguerite d'Angoulême, sœur du nouveau roi François I de France, qui vous a beaucoup aimé et voulait vous protéger. C'était une femme pleine d'idées modernes. A la fin, elle devait épouser après ta mort ton fils aîné Henri.

**CATHERINE:** oui, après Sauveterre nous avons passé 5 ou 6 ans dans le château de Pau. Ce furent les années les plus heureuses de ma vie, entourée de tous mes enfants, même si Jean, qui est mort de tristesse après avoir échoué dans son but de reconquérir le trône, m'a beaucoup manqué. Mon fils Henri avait faillit le récupérer plus tard - après ma mort - avec l'aide du roi François, mais à la fin il échoua lui aussi. Mais il put convaincre l'empereur Charles d'abandonner au moins la Basse Navarre au profit de notre dynastie légitime.

Ma petite-fille Jeanne d'Albret adhéra à la religion réformée avec une telle force qu'elle décida de prendre la tête de ses armées dans

les sanglantes guerres de religion. J'ai toujours pensé que Jeanne avait une grande hostilité, et même de la rancune, envers les papes de Rome en raison de la façon dont ils avaient collaboré avec (*regardant Jeanne*) votre père Ferdinand dans son but d'écarter Catherine du trône de Navarre. Sûrement son soutien à Calvin venait de cette idée.

**JEANNE** : C'est vrai ce que tu nous dit. Mon fils Charles avait toujours eu des remords quant à la façon dont mon père avait pris le trône de Navarre, déposant Catherine. Quand il mourut, il laissa à son fils Philippe un codicille lui demandant d'examiner si la lignée de Catherine ne devrait pas être rétablie sur le trône de Navarre. Et mon petit fils Philippe l'aurait probablement envisagé d'une manière positive si ta (*en regardant Catherine*) petite-fille Jeanne n'avait pas pris la tête des huguenots et n'avait pas imposée cette religion reformée avec violence et par la guerre en interdisant le culte de notre religion catholique dans le Béarn et dans d'autres fiefs pyrénéens. Après avoir vu le procédé de Jeanne en matière de religion, Philippe n'eut aucun scrupule à continuer à occuper le trône de Navarre.

**CATHERINE**: les deux premières bulles pontificales émises par Giulio Della Rovere nous privant du trône de Navarre affichaient la date du 21 juillet 1512. Et ce fut exactement à cette même date, que les troupes basque-castillanes du duc d'Albe franchirent la frontière et envahirent la Navarre pour usurper le trône. Pouvez-vous me dire comment Ferdinand a été capable d'apprendre si rapidement que Della Rovere avait signé le jour même de l'invasion, le 21 juillet, les bulles pontificales?.

**GERMAINE**: un pigeon voyageur avait transmis la nouvelle de la signature des bulles par le Pape. Il a voyagé en moins d'une journée le trajet Rome - Salatierra. Ferdinand était très fier de cela. Il me raconta que cet oiseau était né dans le colombier d'un berger très ancien appelé Higinio-de-la-Dehesa qu'habitait un

petit village de la « cuadrilla » de Salvatierra, près de la frontière avec la Navarre, où l'armée du duc d'Albe avait campée en attendant d'entamer l'invasion du Royaume. La colombe était en train de couvrir deux œufs quand elle fut enlevée du nid pour être envoyée à l'ambassadeur Vich à Rome. La veille de l'enlèvement, le berger avait retiré un œuf et mis un autre à sa place dans lequel il avait placé un coléoptère vivant, puis il avait bien scellé le faux œuf. Le bruit que faisait le pauvre coléoptère avec ses pattes grattant la coque de l'œuf donna l'impression au pigeon que le moment de la naissance de son pigeonneau était proche. Dans ces conditions, la colombe revint de Rome à une vitesse de folle pour aider son petit à naître. Ton père (*en regardant Jeanne*) adorait raconter cette histoire.

**CATHERINE:** près de sept mois après l'entrée du duc d'Albe à Pampelune, juste trois jours avant la mort du pontife Della Rovere, il expédia une troisième bulle pontificale nous excommuniant Jean et moi. Nous n'avions jamais compris pourquoi le Pape nous avait punis de cette manière si terrible puisqu'il était bien conscient que Jean et moi nous avons toujours professé la foi que nous avons reçue de Dieu par notre Sainte Mère l'Église. Nous sommes toujours privés de la contemplation divine, nous n'avons plus d'union intime avec Dieu et nous ne pouvons pas faire pardonner nos péchés. Même le roi Louis de France - le grand ennemi du Pape et de la Sainte Ligue - n'avait pas été frappé de cette peine. Je vous prie d'implorer les souverains pontifes de Rome de lever notre excommunication, étant donné qu'il est notoire que les bulles papales furent délivrées pour des motifs politiques, dont la cause se trouvait être l'alliance militaire du Pape avec le roi Ferdinand d'Aragon. Et je vous prie aussi de faire réagir les Navarrais pour qu'ils fassent des pèlerinages à Rome pour se mettre à genoux devant les pontifes. Le châtement qui nous est imposé est insupportable.

**JEANNE:** mon fils l' empereur Charles m'avais dit à un certain moment que le roi très chrétien François I avait demandé au pape Clément VII, lors de leur rencontre à Marseille, d'abroger ces bulles pontificales de son prédécesseur Della Rovere et que le cardinal Pisano avait été témoin de cette requête. Mais je ne sais pas à quel résultat on aboutit. Je te promets toutefois de faire de mon mieux pour vous aider dans cette question affligeante.

**CATHERINE** (*en changeant le sujet*): Saviez-vous que votre fils, l'Empereur, avait voulu marier son fils Philippe avec Jeanne d'Albret, ma petite-fille? C'est le roi François I qui s'est opposé, en comprenant qu'avec un tel mariage le Béarn et tous les fiefs de la maison de Foix en France seraient passés sous l'autorité des rois d'Espagne. Je me souviens que mon fils avait une très bonne opinion de Jeanne d'Albret. Il disait qu'elle était « *de bon caractère, vertueuse, judicieuse, cultivée et bien élevée* ». Vous voyez donc quels sont les seuls attributs qu'on donne aux femmes ?

**GERMAINE** (*en changeant à nouveau de sujet*): et la Navarre d'outre Pyrénées? Qu'est-il arrivé à ce territoire en France?. Elle faisait partie du Royaume de Navarre lorsque Ferdinand écarta Catherine du trône, n'est-ce pas?. Je n'ai jamais su comment et à quel moment ce territoire s'est incorporé au Royaume de Navarre (*en regardant vers Catherine*), un territoire que vous appelez la Basse Navarre, n'est-ce pas ?.

**CATHERINE:** tout commence à la fin du XIIème siècle, à l'époque de Richard Cœur de Lion, qui était marié à la princesse Bérengère de Navarre. Richard était le roi d'Angleterre et aussi le duc d'Aquitaine, territoire voisin du Royaume de Navarre. Bérengère était la sœur du légendaire roi Sanche le Fort. Quand Richard a été fait prisonnier au retour des Croisades, le roi Philippe Auguste de France profita de son absence pour lui

arracher de nombreux fiefs en Normandie, en Poitou et dans la principauté d'Anjou, qui avaient toujours appartenu à leurs ancêtres normands et aux Plantagenêt. Dès sa sortie de prison, le roi Richard récupéra ces fiefs, dont certains comme Loches avec l'aide de son beau-frère Sanche. Mais Richard va décéder peu de temps après et alors les nobles de l'Aquitaine vont se douter que le roi de France, après avoir arraché de nouveau des fiefs en Normandie et en d'autres territoires sous domination de la couronne anglaise, va descendre vers le sud-ouest de la France pour incorporer cette région dans le « domaine royal ». Ce fut lors de l'année 1204 qu'une poignée de nobles, dirigée par le seigneur de Gramont, allèrent se présenter en Navarre pour rendre hommage et devenir ainsi vassaux du roi Sanche « le Fort ». Ils ont donc cherché à obtenir la protection de la Navarre pour s'assurer une distance vis-à-vis du roi de France. C'est depuis lors que le royaume de Navarre s'étendit vers les territoires du versant nord des Pyrénées et fortifia Saint Jean Pied de Port.

Revenons à 1512. A cette date, le duc d'Albe a également occupée la Navarre du nord des Pyrénées. Mais l'Empereur Charles eu du mal à défendre ce territoire au-delà des montagnes et le céda en 1530 à notre maison de Foix-Béarn. Sa décision était motivée aussi par le fait que notre famille serait moins tentée d'entreprendre de nouvelles aventures militaires pour reconquerir le trône de Pampelune si nous pouvions garder un rang royal grâce à la possession d'une partie du Royaume. De fait, le pape Pie IV avait reconnu diplomatiquement l'existence de deux royaumes de Navarre: un sous la couronne de Philippe II d'Espagne, l'autre sous l'autorité des Bourbon-Albret de ma petite-fille Jeanne et son époux Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Tant Philippe II comme Antoine de Bourbon avaient été inscrits par le Pape dans le livre pontifical des "rois chrétiens" et l'Ambassadeur d'Antoine de Bourbon avait été accueilli au Vatican par le Pape dans la "salle des rois" à l'occasion de prêter serment d'obéissance pour le compte du Royaume de Navarre.



**JEANNE:** en effet, à partir de 1530 j'ai été reine de Navarre seulement pour le territoire au versant sud des Pyrénées et Henri, le fils aîné de Catherine, fut roi de Navarre pour les territoires au versant nord des Pyrénées, la « Basse-Navarre ». Environ 30 ans plus tard, cela fût confirmé par le Pape, comment nous a été raconté par Catherine.

**CATHERINE:** de cette façon la maison de Foix continua à être un berceau des rois. Ma petite-fille Jeanne d'Albret est déjà décédée, et son fils le roi Henri de Navarre, il doit hériter aussi la couronne de France en raison des droits dynastiques de la lignée Bourbon de son père Antoine. Notre famille était abaissée et affaiblie, mais de cette humiliation nous est venu l' honneur de devenir maintenant les rois de France et de Navarre.

**GERMAINE:** (*s'adressant à Jeanne*) si mon fils Jean n'était pas mort peu après sa naissance, il t'aurait soustrait la Couronne d'Aragon de ton héritage. Dieu avait voulu la mort de mon fils afin que tous les royaumes d'Espagne puissent se réunir sous ta Couronne Royale avec la Castille, Léon, Grenade et finalement aussi la Navarre.

**JEANNE :** (*s'adressant à Germaine*) quand tu attendais ton fils Jean j'étais déjà veuve de Philippe de Habsbourg depuis trois ans. J'étais ravie et émue à l'idée d'avoir un nouveau frère, bien qu'il se soit vu attribuer la Couronne d'Aragon.

**CATHERINE :** quelque chose de similaire aurait aussi pu m'arriver. J'aurais dû épouser (*regardant Jeanne*) ton frère aîné Jean. Mais ma mère s'y est opposée sous l'influence de son frère, le roi Louis XII de France. Si j'avais épousé Jean, notre fils aurait alors réuni tous les royaumes d'Espagne sous sa couronne. Le roi Louis s'était opposé pour la même raison que François I qui n'avait pas voulu voir ma petite-fille Jeanne d'Albret mariée à un

roi d'Espagne. Tous les fiefs pyrénéens de la maison de Foix et le Béarn auraient alors été transmis à la Couronne espagnole.

**GERMAINE** (*en changeant le sujet*) : chère Jeanne. On racontait que tu n'avais jamais appris la mort de ton père, mon mari le roi Ferdinand. On disait que tu es morte en 1555 en croyant que ton père était toujours vivant. Est-ce vrai?

**JEANNE**: Non, ce n'est pas vrai. Dès sa mort, mon frère Alfonso, l'archevêque de Saragosse, vint me voir à Tordesillas. D'abord il est venu tout seul et une deuxième fois accompagné du cardinal Cisneros. Alfonso aimait et admirait beaucoup notre père - il avait même participé à la campagne de Navarre - et il souhaitait être avec moi pour pleurer son père. (*Jeanne est émue et a du mal à contenir ses larmes*). Quand il vint avec le Cardinal, je leur ai demandé à tous les deux de suivre la volonté de mon père, au Cardinal de s'occuper du gouvernement de Castille et Alfonso des royaumes de la Couronne d'Aragon. Je leur ai demandé également de réaliser que, tout en n'étant pas prête à prendre la Couronne, c'était mieux de rester au loin et dans l'ignorance de la mort de mon père. J'ai donc décidé qu'eux, le Cardinal et l'Archevêque, feraient croire que je n'avais jamais appris la mort de mon père. Je n'avais pas été folle que d'amour. Simplement, je ne me sentais pas la force de gouverner.

**CATHERINE**: mais pourquoi?

**JEANNE** : Je vous l'ai dit auparavant. Nous les femmes, n'étions pas préparées pour gouverner. Nous avons un penchant à gouverner avec le cœur. Ma mère Isabelle a pu surmonter et dominer les nobles ambitieux de Castille parce qu'elle était extraordinaire et parce qu'elle avait le soutien de mon père. Quand mon mari Philippe est mort, Germaine et mon père se trouvaient à Naples. Je ne pouvais pas endurer toute seule le

poinds de la Couronne. Le cardinal Cisneros et tous les nobles, Villena, Benavente, et les prélats, tous prenaient garde et me surveillaient. J'ai résisté, jusqu'à ce que mon père soit rentré d'Italie, protégée par le cercueil de Philippe, dont j'ai retardé l'enterrement de tout mon possible. C'est pendant ce voyage avec le cercueil - à Tórtoles - que mon père est venu me retrouver dès son retour de Naples et c'est alors que je lui ai demandé de prendre en charge le gouvernement de Castille. Après tout, ma mère lui avait confié la Régence de Castille jusqu'à ce que je sois capable d'être couronnée. Je n'aurais rien pu faire toute seule. J'ai décidé que mon premier acte officiel serait de remettre mon père au commandement du gouvernement en Castille. En octobre de 1517 j'ai installé ma Cour à Arcos. Je n'ai pas voulu aller avec mon père à Burgos à cause des mauvais souvenirs que je gardais de cette ville.

**GERMAINE:** Quelques mois avant sa mort, Ferdinand ne se trouvait pas en bonne santé. Il envoya alors le duc d'Albe à Burgos pour (*regardant à Jeanne*) te confier le trône de Navarre qu'il avait gardé en dépôt. Tu étais déjà reine de Castille et Fernando sentait que sa mort était proche et que tu allais hériter bientôt le royaume d'Aragon. Il utilisait toujours cette phrase: « *J'ai le Royaume en dépôt* ». Quand tu l'as reçu, n'as tu pas songé qu'il s'agissait d'une usurpation?

**JEANNE:** Non, pas vraiment. J'avais beaucoup réfléchi sur cette question. Il avait fallu éviter à tout prix que la Navarre bascule dans l'orbite du roi de France. Regardez, vous l'avez dit auparavant. Les rois de France avaient empêché à plusieurs reprises que les princesses de la maison de Foix se marient avec les héritiers des maisons royales espagnoles. Agissant comme cela, ils avaient voulu éviter la même chose que mon père, mais à l'envers: que les fiefs de la maison de Foix ne basculent dans l'orbite espagnole !.

En fin de compte, Catherine avait fait la même erreur qu'Eléonore d'Aquitaine au XIIème siècle. Etant duchesse d'Aquitaine, Eléonore est devenue reine d'Angleterre. Catherine, comtesse et vicomtesse de Foix, de Béarn et d'autres fiefs pyrénéens, devient reine de Navarre par l'héritage de sa grand-mère, elle aussi - coïncidence - appelée Eléonore. C'est bien de voir une reine être également une comtesse, mais vous ne pouvez pas gouverner à la fois un comté fief-vasallatique d'un autre roi et ton propre royaume indépendant. Les descendants d'Eléonore d'Aquitaine, à commencer par son fils Richard Cœur de Lion, étant rois d'Angleterre devaient rendre hommage au roi de France, ce qui créait certaines obligations ... parmi lesquelles s'agenouiller devant le roi français à la cérémonie d'hommage pour leurs fiefs en France. Un roi d'Angleterre à genoux devant le roi de France! ... Ce ne fut pas possible. C'est à cause de ça que la France et l'Angleterre ont été en guerre pendant des siècles. Catherine non plus, ne pouvait pas être reine de Navarre et en même temps se mettre à genoux devant le roi de France et venir l'aider dans des guerres qui ne concernaient pas les Navarrais. Tu ne pouvais pas être reine dans ton royaume et gérer simultanément des fiefs enclavés dans d'autres royaumes. Catherine aurait dû avoir deux héritiers, l'un pour le trône de Navarre et l'autre pour ses fiefs en France. Tu ne le fis pas, tu ne pus donc assurer la neutralité de la Navarre et tu perdis ton royaume.

Mon père fit perdre à la Navarre son indépendance politique, mais il lui donna en retour la stabilité et la prospérité qu'elle ambitionnait depuis longtemps. Et si mon père n'avait pas forcé un changement dynastique en ma faveur, la Navarre n'aurait pas pu maintenir son indépendance politique. Elle l'aurait perdu en faveur du roi de France.

*les trois reines commencent à se relever de leurs trônes*

**CATHERINE** (*en s'arrêtant pour appeler l'attention de Jeanne et Germaine*): je suis apaisée. Les descendants de la maison de Foix sont désormais rois de France et de Navarre et occuperont un jour le trône d'Espagne.

Saint Volusien nous a protégé. Et je vous prie de ne pas nous oublier. Eveillez les navarrais pour venir à Rome s'agenouiller devant le Pape et [implorer la commisération](#) et l'attendrissement de Sa Sainteté.

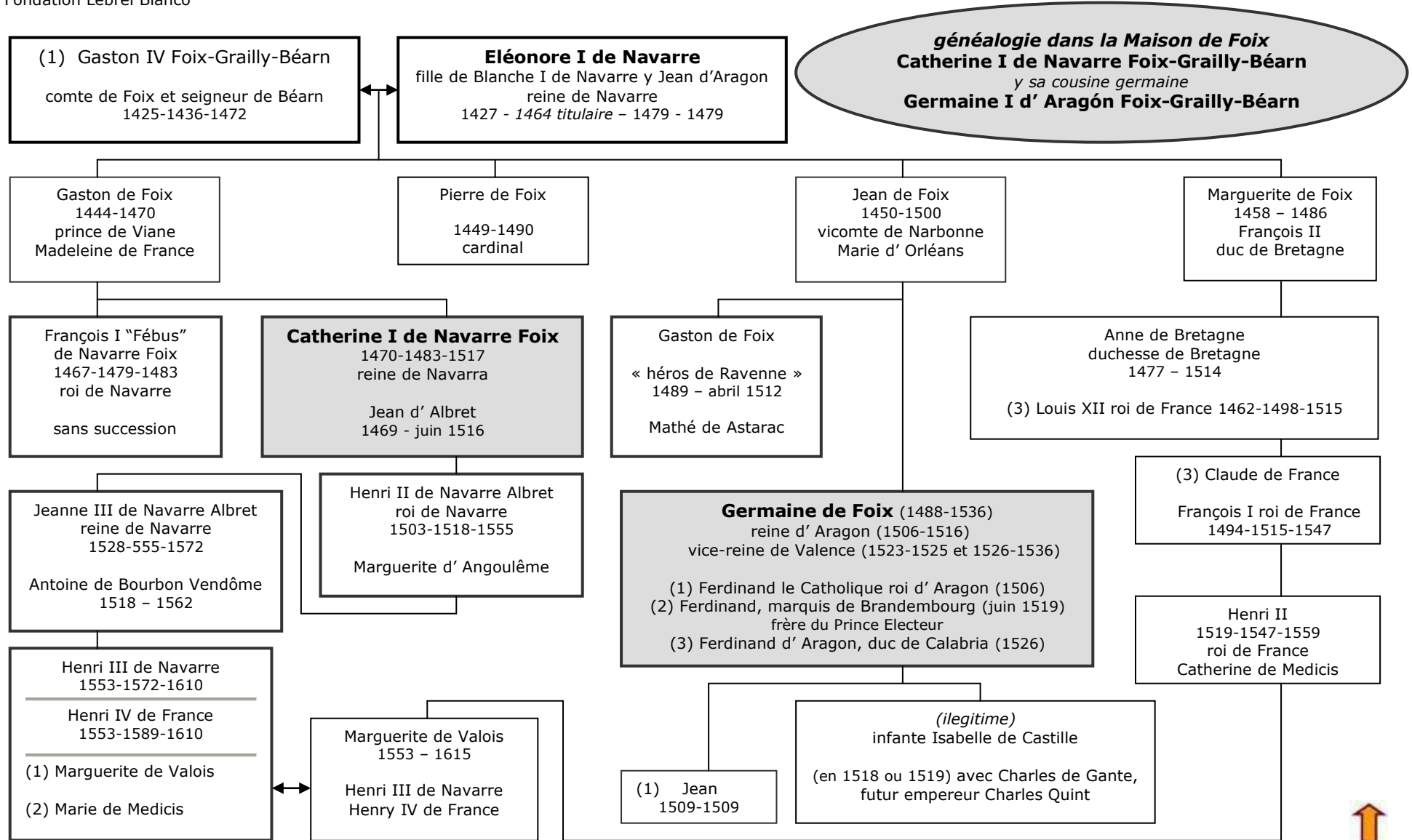
*fin du troisième Acte*

*baisser de rideau*



ediciones  
fundación  
*Lebré Blanco*

*novembre 2010*



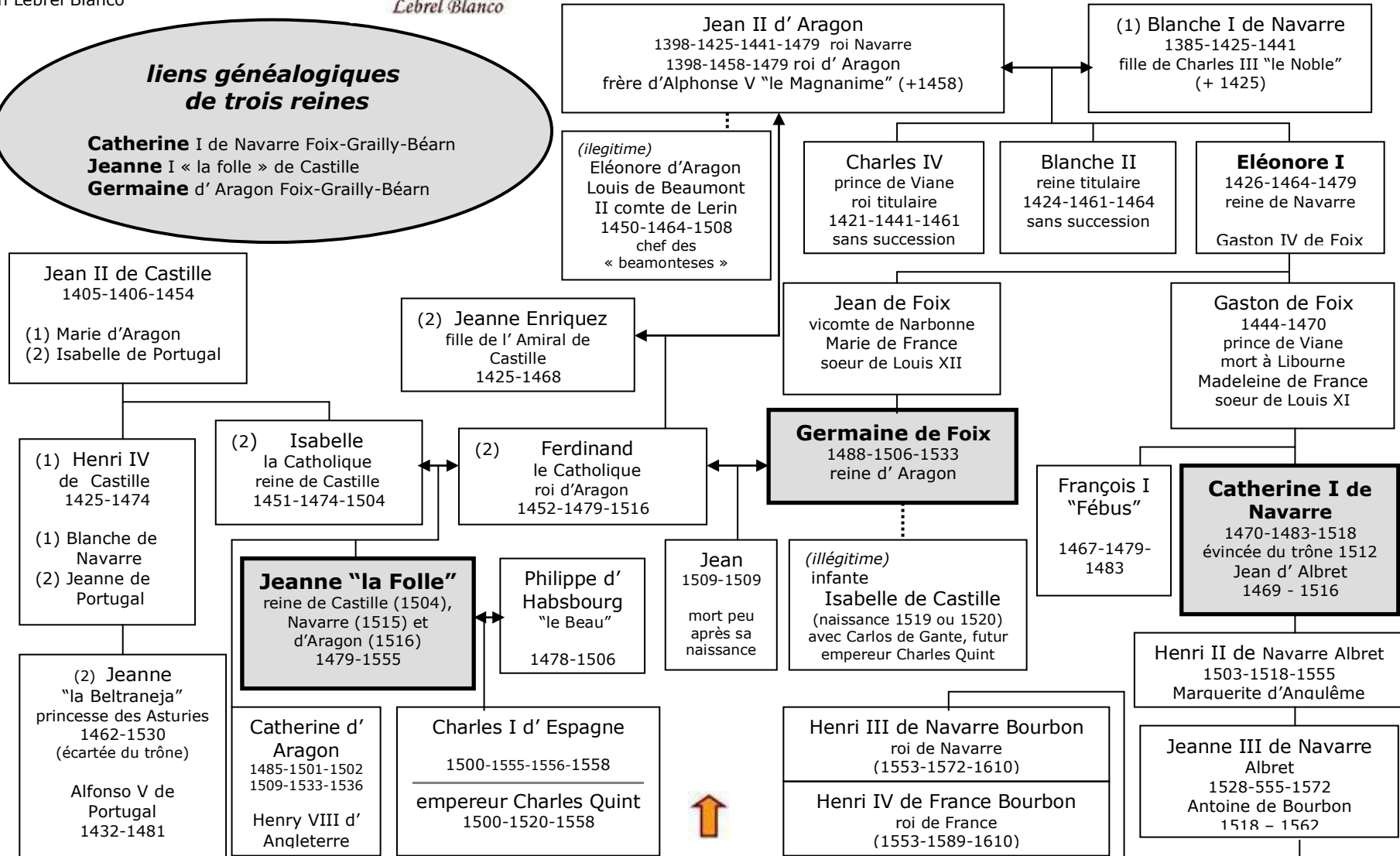


ediciones  
fundación  
Lebrél Blanco

retour à **Protagonistes principaux** 

tableau généalogique n° 2  
Fondation Lebrél Blanco

**liens généalogiques  
de trois reines**  
**Catherine I** de Navarre Foix-Grailly-Béarn  
**Jeanne I** « la folle » de Castille  
**Germaine** d' Aragon Foix-Grailly-Béarn



se reporter à *Histoire Médiévale du Royaume de Navarre*”